



Comptes sociaux

60B101

Bilan au 31 décembre 2016

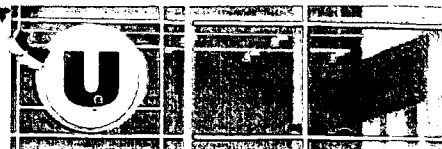
ACTIF (en K€)	BRUT au 31/12/16	Dépréciations et amortissements	NET au 31/12/16	NET au 31/12/15
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. Incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	161		161	5 201
Constructions	10 748	7 109	3 639	37 714
Matériels et outillages	22	12	10	1 454
Autres immobilisations corporelles	960	518	442	544
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	62		62	191
Immobilisations financières				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	53 754		53 754	19 428
Créances rattachées à des participations	4 237		4 237	20 506
Autres titres immobilisés	1 912		1 912	1 911
Prêts	945		945	1 145
Autres immobilisations financières	160		160	588
Actif immobilisé	72 990	7 668	65 323	88 682
Stocks matières premières et autres appro.				259
En-cours de production de biens	39		39	36
Stocks de marchandises	89 535	1 184	88 351	96 066
Avances et acomptes versés sur commandes	713		713	356
Créances clients et comptes rattachés	274 395	458	273 937	272 424
Autres créances d'exploitation	81 606	1 420	80 187	81 075
Capital souscrit et appelé non versé	72		72	72
Valeurs mobilières de placements				
Disponibilités	3 149		3 149	10 282
Charges constatées d'avance	85		85	261
Actif circulant	449 594	3 062	446 533	460 831
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	522 585	10 729	511 855	549 513

Système  Centrale régionale Est



Comptes sociaux

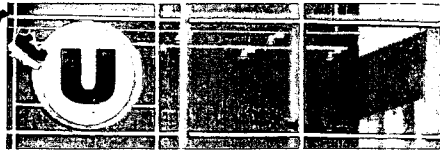
PASSIF (en K€)	Au 31/12/16	Au 31/12/15
Capital social	21 381	20 526
Prime de fusion	1 908	1 908
Ecart de réévaluation (dont écart de mise en équivalence)		
Réserve légale	2 048	2 022
Réserve statutaire, contractuelle		
Autres réserves	64 633	64 155
Réserves réglementées		
Report à nouveau	2 825	2 825
Résultat de l'exercice	(18 489)	503
Provisions réglementées		390
Capitaux propres	74 306	92 329
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques	35 302	30 944
Provisions pour litiges	2 724	2 826
Provisions pour risques et charges	38 026	33 770
Dettes financières		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	43 043	68 746
Emprunts et dettes financières diverses	1 303	1 820
Fonds de garantie	10 741	10 898
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	298 494	278 502
Dettes fiscales et sociales	16 556	34 354
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	441	250
Autres dettes d'exploitation	28 944	28 761
Produits constatés d'avance		83
Dettes	399 523	423 414
TOTAL GENERAL	511 855	549 513



Comptes sociaux

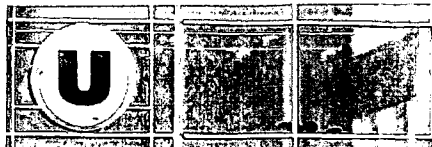
Compte de Résultat de l'exercice 2016

(en K€)	2016	2015
Ventes de marchandises	1 970 221	1 942 679
Production vendue de services		(9 858)
Production vendue de prestations diverses	167 006	175 642
Chiffre d'affaires net	2 137 227	2 108 463
Production stockée	2	(14)
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	7	11
Reprises amortissements-provisions, transferts de charges	15 865	9 407
Autres produits	7 399	8 686
Produits d'exploitation	2 160 500	2 126 553
Coût d'achat des marchandises vendues	1 957 287	1 931 203
Achats de marchandises	1 949 839	1 925 617
Variation de stocks de marchandises	7 448	5 586
Consommations en provenance des tiers	141 878	106 046
Variation de stocks d'approvisionnements	55	53
Autres achats		3 601
Charges externes	141 823	102 392
Impôts, taxes et versements assimilés	7 136	9 221
Charges de personnel	33 523	63 222
Salaires et traitements	21 353	40 614
Charges sociales	10 975	20 017
Autres charges de personnel	1 195	2 591
Dotations aux amortissements et provisions	9 007	13 981
- sur immobilisations	1 564	4 860
- sur actif circulant	1 518	2 660
- pour risques et charges	5 925	6 461
Autres charges d'exploitation	8 503	4 806
Charges d'exploitation	2 157 334	2 128 479
Résultat d'exploitation	3 166	(1 926)



Comptes sociaux

(en K€)	2016	2015
Résultat d'exploitation	3 166	(1 926)
Produits financiers	1 261	701
Produits financiers de participation	653	4
Autres intérêts et produits assimilés	608	697
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières	6 547	848
Dotations aux amortissements et provisions	179	
Intérêts et charges assimilés	6 368	824
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		24
Résultat financier	(5 286)	(147)
Résultat courant avant impôts	(2 120)	(2 073)
Produits exceptionnels	5	1 030
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	1 030
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Charges exceptionnelles	17 252	1 130
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2	5
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	35	1 097
Dotations exceptionnelles aux provisions et amortissements	17 215	28
Résultat exceptionnel	(17 247)	(100)
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	(878)	(2 676)
RESULTAT DE L'EXERCICE	(18 489)	503



Annexe aux comptes annuels

Présentation de la société

Système U Centrale Régionale Est est une Société Anonyme Coopérative de commerçants détaillants à capital variable dont les Statuts relèvent en particulier des articles L124-1 à L124-16 du Code de commerce.

Elle exerce son activité sur les régions du grand EST où elle regroupe 212 Points de Vente à l'Enseigne U au 31/12/2016, totalisant une surface de 474 384 m².

Système U Centrale Régionale Est a employé en moyenne 539 salariés sur l'exercice 2016 et a réalisé un chiffre d'affaires entrepôts hors taxes et hors droits de 1 970 221 K€.

L'approvisionnement des Associés est assuré à partir des différents entrepôts, appartenant à U LOGISTIQUE depuis le 01/04/2016 :

MULHOUSE (68) VELOUX ET PRODUITS FRAIS	SAINT-VIT (25) ROTATIONS LENTES	RUMILLY (74) VELOUX	SAINT-JUST (01) PRODUITS FRAIS
▪ Epicerie ▪ Liquides ▪ Droguerie ▪ Hygiène ▪ Crèmerie ▪ Ultra frais ▪ Fruits et Légumes ▪ Fleurs et Plantes ▪ Boulangerie ▪ Viennoiserie ▪ Pâtisserie ▪ Boucherie ▪ Charcuterie ▪ Volaille	▪ Epicerie ▪ Liquides ▪ Droguerie ▪ Parfumerie ▪ Hygiène ▪ Non Alimentaire ▪ Saisonnier	▪ Epicerie ▪ Liquides ▪ Droguerie ▪ Hygiène	▪ Crèmerie ▪ Ultra frais ▪ Fruits et Légumes ▪ Fleurs et plantes ▪ Boulangerie ▪ Viennoiserie ▪ Pâtisserie ▪ Boucherie ▪ Charcuterie ▪ Volaille

Et en prestation avec U LOGISTIQUE pour :

- Duppigheim (67) et Lyon (69) jusqu'au 31/03/2016 et Attignat, à partir de 01/04/2016 : Surgelés
- Boulogne-sur-Mer (62) : Produits de la mer

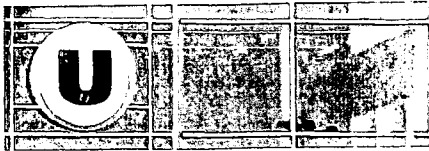
Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du plan comptable général (PCG) 2014 en faisant application des règles comptables spécifiques applicables aux sociétés coopératives de commerçants détaillants.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables,
- non compensation,
- intangibilité du bilan d'ouverture,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



Méthodes d'évaluation et règles de présentation

Les comptes sont établis conformément au PCG 2014 et aux principes comptables généralement admis. Ils intègrent les changements résultant de la mise en œuvre des règlements CRC 02-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et CRC 04-06 (Règlements sur les Actifs) sur la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

- Elles sont composées des logiciels évalués à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de 3 ans.
- La valeur brute correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine de la Coopérative (prix d'achat et frais accessoires, hors frais financiers).
- Lorsque la valeur nette comptable d'une immobilisation est supérieure à sa valeur actuelle (la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage) une dépréciation est constatée. La valeur d'usage est appréciée notamment en fonction de la rentabilité estimée.

Immobilisations corporelles

La valeur brute correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine de la Coopérative (prix d'achat et frais accessoires, hors frais financiers).

Depuis l'application du règlement sur les actifs, certaines immobilisations ont été décomposées en composants et structure (composant principal) qui sont identifiés distinctement en tant qu'immobilisations amortissables sur une durée d'utilisation propre à chacun d'eux.

La méthode par composant a été appliquée dans l'entreprise sur les constructions qui sont décomposées et amorties en linéaire selon les durées d'utilisation comme suit :

- structure..... 25 ans
- aménagements terrains 25 ans
- couverture..... 20 ans
- agencements locaux..... 15 ans
- installations froid..... 15 ans

Les autres immobilisations corporelles, autres que les terrains, sont amorties sur la durée d'utilisation du bien dans l'entreprise soit :

- matériel et outillage 5 à 10 ans
- matériel de transport 5 ans
- matériel de bureau 3 à 5 ans
- matériel informatique 3 ans
- mobilier de bureau 5 ans

Lorsque la valeur nette comptable d'une immobilisation est supérieure à sa valeur actuelle (la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage) une dépréciation est constatée. La valeur d'usage est appréciée notamment en fonction de la rentabilité estimée.

Immobilisations financières

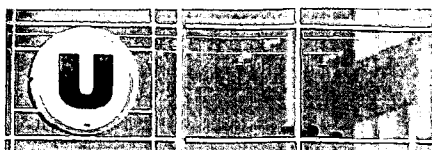
Les titres de participations sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée et de leur valeur d'usage. Les titres de sociétés ayant pour objet direct ou indirect l'exploitation d'un supermarché, Associé de la Coopérative, sont comptabilisés en autres titres immobilisés dans les comptes de celle-ci, car le groupement n'exerce pas un contrôle ou une influence notable sur les sociétés concernées.

Ces titres sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence et ajustée à la fin de chaque exercice en prenant en compte les nouvelles données.

Cette valeur actuelle est déterminée à l'issue du processus suivant :

- recherche d'indicateurs de perte de valeur par comparaison de la valeur nette comptable des titres avec la quote-part de situation nette revenant à l'Associé,
- en cas d'indicateur de perte de valeur, mise en œuvre d'un test de dépréciation fondé sur une approche mixte combinant :
 - une évaluation des actifs immobiliers des participations en fonction de leur valeur locative tenant compte notamment du niveau d'activité du point de vente, capitalisée au taux de 8 %, déduction faite des droits de mutations et frais d'actes estimés à 7%,
 - une évaluation des autres actifs économiques des participations et notamment du fonds commercial selon l'approche par les flux de trésorerie actualisés (approche DCF).



Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice, après appréciation, au cas par cas, du risque présenté par chaque débiteur et examen des difficultés susceptibles d'affecter le recouvrement des créances.

Dans un souci d'harmonisation des pratiques en matière de dépréciation, au niveau national, il a été décidé de privilégier l'approche par les flux de trésorerie pour la valorisation d'un fonds de commerce. Concernant le risque de non recouvrement d'une créance financière (prêts, comptes courants rattachés à une participation), ce dernier devra être apprécié en fonction des prévisions établies pour ces participations dans le cadre d'une approche par les flux de trésorerie, et des capacités de refinancement bancaire identifiées sur ces bases.

Stocks

Les stocks « marchandises courantes » sont évalués suivant la méthode « Prix Unitaire Moyen Pondéré », frais accessoires d'achat compris, sous déduction des remises, ristournes et escomptes de paiement accordés par les fournisseurs. En application du règlement sur les actifs, les escomptes de règlements ne sont plus comptabilisés en produits financiers mais en déduction du coût d'achat des marchandises.

Les stocks d'encours de production correspondent au stock de tracts publicitaires, valorisés au coût de revient du matériel d'imprimerie et majorés des frais du processus de fabrication.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées après appréciation, au cas par cas, du risque présenté par chaque débiteur et examen des difficultés susceptibles d'affecter le recouvrement des créances contentieuses.

Effets à payer - Effets à recevoir

Ils sont classés en fonction de leur date d'échéance. Ainsi, apparaissent, en dettes ou créances d'exploitation, les effets dont la date d'échéance est postérieure à la date de clôture de l'exercice. Les effets à échéance de la date de clôture sont présentés dans les comptes de trésorerie afférents.

Valeurs mobilières de placement

Il n'y a pas de VMP au 31/12/2016.

Provisions pour risques et charges

Conformément à l'avis CNC n°00-01 sur les passifs, les provisions pour risques et charges ont été constituées au regard des critères suivants :

- Elles enregistrent, à la date de clôture, une obligation probable de l'entreprise à l'égard d'un tiers,
- Cette obligation se traduit par une sortie probable de ressources pour l'entreprise sans contrepartie au moins équivalente, attendue de la part de ce tiers après la clôture de l'exercice,
- Les montants sont estimés avec une fiabilité suffisante.

Des provisions ont été constituées pour tenir compte des risques et litiges suivants :

- Indemnités de fin de carrière : les droits acquis par le personnel ont été intégralement provisionnés dans les états financiers de l'exercice,
- Risques de portage : la signature d'une convention cadre de portage entre Système U Est et sa filiale Dorninvest matérialise le risque que Système U Est soit appelée en comblement des pertes subies par Dorninvest dans la réalisation de son activité de portage. Ce risque a été mesuré sur la base de l'évaluation à la clôture des titres des sociétés portées. La société Système U Est a également consenti une garantie de bonne fin à la société Expan U EST dans le cadre d'une convention d'assistance financière en cas de défaillance d'un exploitant pour tout accompagnement financier Expan U EST.
- Litiges en cours devant des juridictions arbitrales, prud'homales, judiciaires et administratives.

Chiffre d'affaires

Il est déterminé après exclusion des droits de circulation et de consommation sur les alcools.

Production vendue de services et prestations

La production vendue de services correspond principalement aux coopérations commerciales facturées aux fournisseurs.

La production vendue de prestations correspond principalement aux cotisations facturées aux Associés.

Autres produits

Les autres produits correspondent principalement aux pénalités facturées aux fournisseurs.



Comptes sociaux

Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Le CICE est comptabilisé sur la ligne "Impôts sur les bénéfices" au même titre que tous les autres crédits d'impôts.

Le CICE a été utilisé pour réaliser des investissements en matière de sécurité et d'amélioration des conditions de travail des collaborateurs.

Le crédit d'impôt n'a pas servi à augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Transferts de charges

Au 31/12/2016 figurent dans les transferts de charges 43 K€ liés à la formation professionnelle continue et 39 K€ de transferts d'exploitation.

Produits et charges exceptionnels

Le résultat exceptionnel n'inclut que des charges ou des produits ayant un caractère exceptionnel ou des cessions d'immobilisations.

Indemnités de fin de carrière

Indemnités de départ à la retraite

Les écarts actuariels des avantages postérieurs à l'emploi constituent des actifs ou des passifs à amortir. Ils sont générés par les changements d'hypothèse ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements du régime. L'importante volatilité des taux d'intérêts a pour conséquence de faire varier de manière importante ces écarts actuariels.

Ainsi, à compter de l'exercice 2012 et en accord avec les Commissaires aux Comptes, il a été décidé de comptabiliser ces écarts en appliquant la méthode du Corridor : les écarts actuariels (gains ou pertes) sont comptabilisés en produits ou en charges lorsque les gains et pertes actuariels cumulés non reconnus excèdent 10 % de la valeur la plus élevée de l'obligation et de la juste valeur des actifs du régime. Cet excédent de 1 328 K€ est amorti sur la durée d'activité moyenne résiduelle du personnel bénéficiant du régime, soit 105 K€ sur l'exercice.

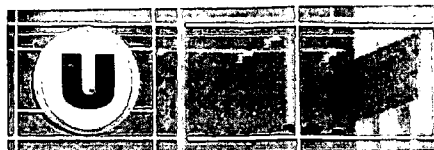
Avec la méthode du Corridor, les éléments ainsi comptabilisés ont été les suivants (en K€) :	
Passif comptabilisé au bilan	2 363
Charge comptabilisée au compte de résultat	461
Apport partiel d'actif	3 550
Si les écarts actuariels avaient été constatés directement en résultat, les éléments suivants auraient été comptabilisés (en K€) :	
Passif comptabilisé au bilan	3691
Charge comptabilisée au compte de résultat	307
Apport partiel d'actif	3 550

Le calcul prend en compte les salariés présents au 31 décembre 2016 et les indemnités contenues dans notre Convention Collective.

Pour 2016, les variables utilisées ont été validées par le Comité Juridique Finances et Réseau (CJFR) et appliquées à l'ensemble des centrales Système U, à l'exception du taux de turn-over qui est celui de Système U Est, soit une moyenne des taux réels de ces 3 dernières années par collège.

Pour tenir compte des effets de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) 2008, la provision au 31 décembre 2016 inclut un taux de charge de 50 % sur les indemnités légales de mise à la retraite.

Hypothèses	2016	2015
Taux moyen d'inflation	2,00%	1,00 %
Taux d'actualisation (OAT 15 à 20 ans)	1,31%	2,00 %
Taux de turn-over moyen		
- employés	0,22%	0,35 %
- agents de maîtrise	1,61%	0,78 %
- cadres	2,47%	2,01 %
Age de départ		
- employés	62 ans	62 ans
- agents de Maîtrise	63 ans	63 ans
- cadres	63 ans	65 ans
Modalités de départ		
- employés		Au salarié
- agents de maîtrise		Au salarié
- cadres		Au salarié
Table de mortalité	TVTD 2004-2006	TVTD 2004-2006
Taux de charges sociales		
- non cadres	46%	46 %
- cadres	50%	50 %



Comptes sociaux

Système U Est dispose d'un fonds dédié IFC auprès de la filiale SOGECAP de la Société Générale, dont le montant total de l'engagement s'élève à 2 503 K€. Les versements réalisés par Système U Est au fonds dédié s'imputent sur le montant total de l'engagement pour 140 K€ sur 2016.

Médailles du travail

Les conditions d'octroi des différentes médailles du travail ont été prises en compte. Les variables applicables aux indemnités de départ à la retraite ont été également appliquées aux médailles du travail, excepté le taux d'actualisation qui est de 0,86 % contre 1,45 % en 2015.

Synthèse des Indemnités de retraites et médailles du travail en fin d'exercice (en K€)

	2016	2015
Indemnités de retraite – passif net au 31/12	(2363)	(5 452)
Médailles du travail – engagement au 31/12	(361)	(1 218)
Total indemnités de fin de carrière	(2 724)	(6 670)



Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Faits marquants de l'exercice

- Les Centrales U ont souhaité réunir leurs différentes branches d'activité logistique en les apportant à une seule et même structure la Société U LOGISTIQUE.
Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation des activités logistiques du Groupement U en vue de l'optimisation des coûts et des performances logistiques par le regroupement des activités au sein d'une même structure.
SYSTEME U EST a donc fait apport de son activité logistique, constituant une branche complète et autonome d'activités à la Société U LOGISTIQUE.
Cette opération, réalisée conjointement et concomitamment à l'apport par les autres Centrales U de leurs branches d'activité logistique respectives, est placée sous le régime juridique des scissions, conformément aux dispositions de l'article L.236-22 du Code de commerce. Cet apport partiel d'actif a été approuvé par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés en date du 30 mars 2016 et a pris effet, juridiquement, fiscalement et comptablement au 1^{er} avril 2016.
Les apports ont été valorisés sur la base d'une situation comptable intermédiaire prévisionnelle au 31 mars 2016.
Le montant de la prime d'apport est de 29 413 K€. La Centrale Est a reçu en contrepartie 509 000 actions de U LOGISTIQUE soit une rémunération de 57,79 € par titre.
- La Cour d'appel de Paris du 29 juin 2016 a confirmé la décision rendue par le Tribunal de commerce de Paris en date du 24 octobre 2006 et condamné Système U Centrale Nationale au remboursement de la somme de 76 871 390,28 €.
Notre Conseil d'Administration a pris l'engagement, lors de sa séance du 06/12/2016, vis à vis de Système U Centrale Nationale, de prendre en charge le litige TAC, sous forme de subvention, dont le montant maximum sera de 17 207 931,77 €, afin que Système U Centrale Nationale puisse faire face au paiement des sommes qui pourraient être mises à sa charge par la décision de la Cour d'appel de Paris en date du 29 juin 2016.

GIE IRIS

Le GIE IRIS a été créé en 2011 et regroupe toutes les Centrales du groupement.

Les conditions du Plan de Sauvegarde de l'Emploi pour les salariés qui ne souhaitent pas rejoindre la structure à Carquefou, ont été menées courant 2011, et finalisées au premier trimestre 2012, pour consultation des instances représentatives du personnel CE et CCE respectivement le 21/03/2012 et le 29/03/2012.

Au 31/12/2016, le Plan de Sauvegarde de l'Emploi pour les salariés n'est toujours pas soldé.

Contrôle Fiscal

Système U Est a fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2014 portant sur les exercices 2011 et 2012.

La proposition de rectification a été notifiée à Système Est le 2 décembre 2014.

L'élément notoire de la proposition de rectification concerne la remise en cause du mode de calcul de notre provision pour dépréciation des stocks.

Ce point avait déjà été relevé par l'Administration Fiscale (DVNI) en 2013 lors du contrôle fiscal de Système U NORD OUEST.

Système U Est, tout comme les autres régions de Système U concernées par ce redressement fiscal, a contesté ce redressement par courrier en date du 27 janvier 2015.

A la suite d'une réunion devant l'interlocutrice départementale, la DVNI, par courrier en date du 23 juillet 2015, a abandonné les redressements liés à la provision pour dépréciation de stocks mais maintient ceux sur la CVAE.

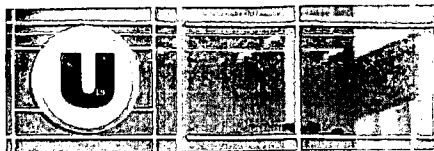
La totalité des redressements est passée dans les comptes 2014 et 2015.

Par ailleurs, DORNINVEST, filiale de Système U Est a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'année 2016, qui n'a donné lieu à aucun redressement.

Assignment du Ministre

Système U Centrale Nationale a fait l'objet le 30 octobre 2009, comme l'ensemble des acteurs de la grande distribution, d'une assignation pour voir prononcer à son encontre une amende de deux millions d'euros pour non-respect des dispositions de l'article L442-6-I-2 du Code de commerce, certaines dispositions figurant dans ses contrats étant considérées comme créant un déséquilibre significatif au détriment des fournisseurs.

Le Tribunal de commerce de Créteil a débouté le Ministre de l'économie de ses demandes. Le Ministre a déposé deux déclarations d'appel les 4 et 16 janvier 2012. La déclaration d'appel du 16 janvier 2012 a été déclarée caduque. Par ordonnance du 4 novembre 2014, le conseiller de la mise en état, a constaté la caducité de l'appel du Ministre du 4 janvier 2012.

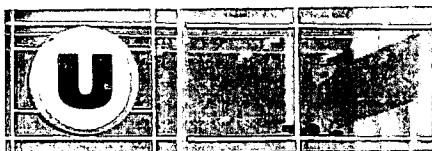


Comptes sociaux

Par requête reçue le 17 novembre 2014, le Ministre a déféré cette ordonnance à la Cour d'appel de Paris qui par décision du 5 décembre 2014, a rejeté cette requête. Le Ministre a déposé un pourvoi à l'encontre de cette décision le 21 janvier 2015, qui a été rejeté par décision du 7 avril 2016.

Poursuite du partenariat entre le Groupement Système U et Auchan France

Le mandat de négociation confié par SYSTÈME U à Eurauchan a été reconduit pour les accords commerciaux 2017. Il porte sur la négociation à l'achat des marques internationales et nationales. Les produits frais traditionnels issus des filières agricoles, les fruits et légumes, les fromages à la coupe, la boulangerie, la pâtisserie, la viande et le poisson sont exclus de ce mandat. Le projet de création d'une centrale d'achat commune est en cours d'étude.



Informations complémentaires relatives aux comptes sociaux

NOTE 1

Etat des mouvements en valeur brute de l'actif immobilisé (en K€)

	Valeurs brutes au 01/01/16	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Virements de poste à poste	Valeurs brutes au 31/12/16
Immobilisations					
Incorporelles	29				29
Corporelles (1)	110 851	1 193	590	99 501	11 953
Financières	43 578	40 589	(23 158)		61 008
Total	154 458	41 782	(22 568)	99 501	172 990

(1) Dont 62 K€ d'immobilisations en cours diverses au 31/12/2016

NOTE 2

Etat des amortissements et provisions de l'actif immobilisé (en K€)

	Valeurs cumulees au 01/01/16	Dotations	Diminutions et reprises	Valeurs cumulees au 31/12/16
Amortissements				
Immobilisations incorporelles	(29)			(29)
Immobilisations corporelles	(65 747)	(1203)	59 311	(7 639)
Provisions				
Immobilisations financières				
Total	(65 776)	(1 203)	59 311	(7 668)

NOTE 3

Variation des capitaux propres (en K€)

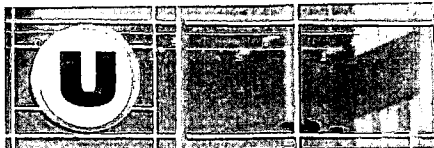
Le capital social est composé de 1 336 320 parts de 16 € de valeur nominale.
La variation des capitaux propres au cours de l'exercice s'analyse comme suit :

Montant au 31/12/2015	92 329
Augmentation de capital : souscriptions	25
Augmentation de capital : ajustements	1 197
Diminution de capital : démissions	(156)
Diminution de capital : ajustements	(210)
Provisions réglementées	7
Apport ULOG	(397)
Résultat de l'exercice 2016	(18 489)
Total au 31/12/2016	74 306

En application des dispositions relatives aux réintégrations fiscales liées aux contrats de crédit-bail (régime SICOMI et régime général pour les contrats conclus à compter du 01/01/1996), un montant total de 685 K€ a été imposé au titre de 2004.

Ce montant fait l'objet d'un amortissement dérogatoire calculé selon le mode linéaire, s'agissant d'un bien que l'on pourrait qualifier de bien d'occasion, et sur les durées correspondant aux immobilisations de même catégorie, telles qu'indiquées en paragraphe 3 des méthodes d'évaluation et règles de présentation.

La dotation aux amortissements correspondante, d'un montant de 7 K€, est enregistrée en dotation exceptionnelle aux amortissements et provisions.



Comptes sociaux

NOTE 4

Variation des provisions (en K€)

Les dépréciations d'actif circulant s'analysent comme suit :

	Montants au 01/01/16	Dotations	Reprises	Montants au 31/12/16
Dépréciations				
- stocks marchandises	(917)	(1 184)	917	(1 184)
- clients	(2 031)	(221)	1 794	(458)
- autres	(1 284)	(291)	156	(1 420)
Total	(4 232)	(1 696)	2 867	(3 062)

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

	Montants au 01/01/16	Dotations Au cours de l'exercice	Reprises Montants utilisés au cours de l'exercice	Reprises Montants non utilisés repris	Montants au 31/12/16
Provisions pour risques	(30 944)	(5 549)	9 510	7 331	(19 652)
Provisions pour litiges	(2 826)	(17 584)	91	1 945	(18 374)
Total provisions pour risques	(33 770)	(23 133)	9 601	9 276	(38 026)
Provision pour impôts					
Total provision pour charges					

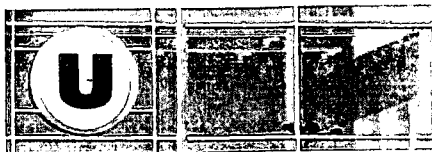
Les provisions constatées au titre de la convention cadre de portage liant Système U Est et Dorninvest et de la convention d'assistance financière entre Système U Est et Expan U EST concernent 36 dossiers. Ces dernières sont intégrées dans les provisions pour risques à la clôture de l'exercice, pour un montant total de 16 928 K€. Les frais financiers prévus dans la convention cadre de portage sont inclus dans les états financiers de Système U EST au titre de charges financières.

NOTE 5

Etat des échéances des créances (en K€)

	Montant brut au 31/12/2016	Dont Moins de 1 an	Dont Plus de 1 an
Prêts et dépôts	1105	195	910
Créances rattachées à des participations	4 237	4 237	
Clients et comptes rattachés (1)	274 395	274 395	
Autres créances	81 606	81 606	
Charges constatées d'avance	85	85	
Total	361 428	360 518	910

(1) dont 181 684 K€ représentés par des effets de commerce.



Comptes sociaux

NOTE 6

Etat des échéances des dettes (en K€)

	Montants bruts au 31/12/2016	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Concours bancaires courants	43 043	43 043		
Emprunts et dettes financières	12 044	12 044		
Fournisseurs et comptes rattachés (1)	298 494	298 494		
Dettes fiscales et sociales	16 556	16 556		
Autres dettes d'exploitation	29 385	29 385		
Produits constatés d'avance	0	0		
Total	399 522	399 523		

(1) dont 21 080 K€ représentés par des effets de commerce.

NOTE 7

Charges à payer à la fin de l'exercice (en K€)

La ventilation des charges à payer incluses dans les postes du passif du bilan est la suivante :

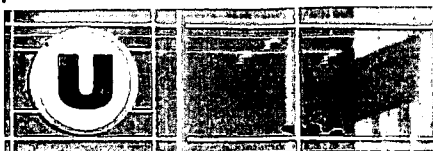
	Montants au 31/12/2016
Emprunts et dettes financières	18
Fournisseurs	50 539
Dettes fiscales et sociales	10 923
Autres dettes d'exploitation	19 124
Total	80 604

NOTE 8

Produits à recevoir à la fin de l'exercice (en K€)

La ventilation des produits à recevoir inclus dans les postes de l'actif du bilan est la suivante :

	Montants au 31/12/2016
Créances financières	127
Clients	11 941
Créances fiscales et sociales	8 094
Autres créances d'exploitation	45 178
Total	65 340



Comptes sociaux

NOTE 9

Etat des comptes de régularisation (en K€)

	Charges constatées d'avance	Produits constatés d'avance
Documentation	20	
Maintenance	14	
Assurances	15	
Locations	12	
Cotisations ULIS		
Divers	24	
Total	85	0

NOTE 10

Ventilation géographique des ventes de marchandises (en K€)

Département	K€	%	Département	K€	%
1 Ain	41 727	2,12 %	55 Meuse	8 023	0,41 %
3 Allier	3 764	0,19 %	57 Moselle	146 503	7,44 %
10 Aube	6 777	0,34 %	58 Nièvre	3 472	0,18 %
21 Côte-d'Or	78 273	3,97 %	63 Puy-de-Dôme	28 499	1,45 %
25 Doubs	213 939	10,86 %	67 Bas-Rhin	286 149	14,52 %
38 Isère	116 041	5,89 %	68 Haut-Rhin	241 436	12,25 %
39 Jura	100 143	5,08 %	69 Rhône	105 839	5,37 %
42 Loire	57 320	2,91 %	70 Haute-Saône	13 224	0,67 %
43 Haute-Loire	39 738	2,02 %	71 Saône-et-Loire	30 692	1,56 %
44 Loire-Atlantique	49	0,00 %	73 Savoie	146 964	7,46 %
51 Marne	22 224	1,13 %	74 Haute-Savoie	159 116	8,08 %
52 Haute-Marne	13 777	0,70 %	88 Vosges	55 404	2,81 %
54 Meurthe-et-Moselle	23 459	1,19 %	90 Territoire-de-Belfort	27 668	1,40 %
Total				1 970 224	100,00 %

NOTE 11

Montant des opérations effectuées pour ordre et pour compte des Associés
non incluses dans le compte de résultat (en K€)

	2016	2015
Subventions d'exploitations	3 374	2 769
Prestations informatiques (ULIS et @rmonie)	41	1 922
Prestations diverses	747	701
Total	4 162	5 392

Ces opérations sont neutres pour Système U Est, elles sont donc comptabilisées dans des comptes de classe 8 qui ne sont pas repris au compte de résultat.



Comptes sociaux

NOTE 12

Effectif moyen employé au cours de l'exercice

	2016	2015
Employés	240	778
Agents de maîtrise	181	250
Cadres	118	140
Total	539	1 168

NOTE 13

Rémunérations allouées aux organes d'administration et de direction

Cette information n'est pas communiquée car sa publication conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

NOTE 14

Détail des charges et produits exceptionnels (en K€)

	Charges	Produits
VNC des éléments d'actifs financiers cédés	1	
VNC des éléments d'actifs corporels & incorporels cédés	26	
Dotation aux amortissements dérogatoires	7	
Amendes et pénalités	2	
Dotation exceptionnelle aux amortissements et provisions	17 215	
Produit de cession d'éléments d'actifs financiers		1
Produit exceptionnel sur opération de gestion		4
Total	17 251	5

NOTE 15

Ventilation de l'impôt sur les sociétés (en K€)

	Avant impôts	Impôt société	Crédit d'impôt	Après impôts
Résultat courant	(2 120)	877		(1 243)
Résultat exceptionnel	(17 247)			(17 247)
Participation des salariés				
Résultat comptable	(19 367)	877		(18 490)

NOTE 16

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires (en K€)

	2016	2015
Résultat de l'exercice	(18 490)	503
Impôts sur les bénéfices	(878)	(2 676)
Résultat avant impôts	(19 367)	(2 173)
Provisions réglementées		
• Dotations	7	28
• Reprises		



Comptes sociaux

Résultat avant impôts et hors éléments dérogatoires

(19 360)

(2 145)

NOTE 17

Situation fiscale latente (base d'imposition en K€)

Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges	2015	Augmentations	Diminutions	2016
Congés Payés non déductibles	2 896	899	(2 896)	899
Contribution sociale de solidarité	3 567	3 484	(3 567)	3 484
Participation des salariés				
Plus-values latentes sur OPCVM				
Taxe sur les véhicules de tourisme provision 4ème trimestre	7	6	(7)	6
Provisions non déductibles	4 366	2 363	(1 902)	4 827
Divers				
Total	10 836	6 752	(8 372)	9 216

NOTE 18

Engagements donnés et reçus (en K€)

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit et appellent les commentaires suivants :

Engagements donnés :

- les cautions, avals et garanties intègrent les capitaux restant dus sur les divers contrats pour lesquels la société s'est portée caution ou garante,
- les sûretés réelles sont valorisées en fonction du capital restant dû, majoré le cas échéant des pénalités prévues aux contrats,
- les crédits relais utilisés.

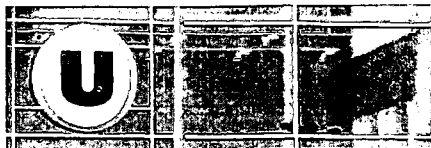
Engagements reçus :

- contrats de trésorerie non utilisés à la clôture,
- solde des contrats de crédit relais non utilisés à la clôture de l'exercice,
- cautions reçues sur les divers prêts, créances et avances en comptes courants accordés, valorisés pour leur montant brut.

	Engagements donnés	Engagements reçus
Cautions, avals et garanties	26 667	77 157
Sûretés réelles consenties aux établissements de crédits	0	
TOTAL	26 667	77 157

Par ailleurs, la centrale régionale en qualité de membre du U GIE IRIS est solidairement responsable du passif de celui-ci. Au 31 décembre 2016, le passif du U GIE IRIS se décompose comme suit :

	2016
Emprunts bancaires	48 054
Dettes envers les membres du GIE	13 130
Dettes envers les tiers	26 602
TOTAL	87 786



NOTE 19

Engagements en matière de crédit-bail (en K€)

31/12/2016	
Valeur d'origine	-
Dotation aux amortissements de l'exercice	
Amortissements cumulés à la clôture	
Redevances versées au cours de l'exercice	
Redevances restant dues à la clôture	
dont	
- à moins de 1 an	
- de 1 à 5 ans	
- à plus de 5 ans	
Prix d'achat résiduel	

Au 31/12/2016, nous n'avons plus d'engagement de Crédit-bail. La totalité ayant été apportée à U-log.

NOTE 20

Honoraires des Commissaires aux Comptes (en K€)

Se référer aux annexes des comptes consolidés (Note 20).

NOTE 21

Eléments concernant les parties liées

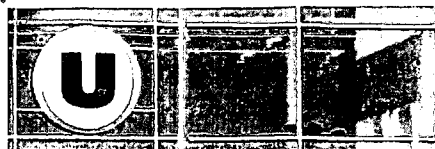
A. Opérations réciproques établies à des conditions normales de marché

Au bilan	Brut	Provisions	Net
Titres de participations	22 621	-	22 621
Créances rattachées à des participations	4 237	-	4 237
Autres créances	10 712	-	10 712
Total actif	37 570		37 570
Dettes rattachées à des participations	816	NA	816
Total passif	816	NA	816

N/A : Non Applicable

Au compte de résultat	Total en K€
Charges financières	6 187
Autres charges	1 166
VNC des titres cédés	-
Total charges	7 353
Prestation de services administratifs	
Produits financiers	
Dividendes perçus	
Prix de cession des titres de participation	
Autres produits	(1 581)
Total produits	(1 581)
Total du compte de résultat	5 772

B. Selon le règlement ANC n°2010-02 du 2 septembre 2010 modifiant les articles 531-3, 532-11 et 532-12 du PCG, il n'existe pas de transactions avec les parties liées non conclues à des conditions normales de marché.



NOTE 22

Tableau des filiales et des participations (en K€)

Sociétés	Date de clôture	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	% détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Chiffres d'affaires du dernier exercice clos	Résultat comptable du dernier exercice clos
					Brut	Net			
FILIALES (détenues à plus de 50 %)									
DORNINVEST SNC	31/12/2016	1 355	21 404	99,99 %	8 087	8 087	4 237	2 238	475
PARTICIPATIONS (détenues entre 10 % et 50 %)									
EXPAN U EST	31/12/2016	20 559	1 534	49,00 %	10 041	10 041	-	-	172
INFO U	31/12/2016	37	401	24,96 %	9	9	326	36 604	93
U Etablissement de Paiement	31/12/2014	8 500	21	20,00 %	1 700	1 700	-	31 887	14
GIE IRIS	31/12/2016	5 214	-	19,23 %	1 003	1 003	-	93 452	-
SU CN	31/12/2016	87	1 895	17,11 %	15	15	-	829 920	(7 483)
U LOGISTIQUE	31/12/2016	152 850	14 229	16,65 %	29 413	19 413	-	475 790	(3 860)
SA CEVEDE	31/01/2016	288	4 079	49,91 %	4 493	4 493	-	59 672	487
TOTAL GENERAL					54 761	54 761	4 563		



Rapport de gestion

DOCUMENT ANNEXE

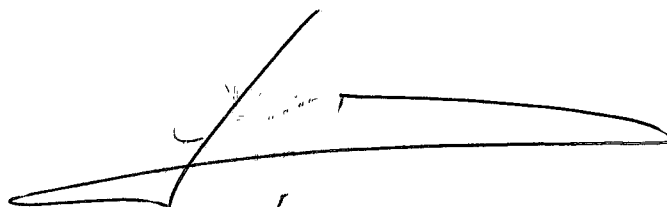
Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices (en €)

	2016	2015	2014	2013	2012
CAPITAL DE FIN D'EXERCICE					
Capital social	21 381 120	20 525 760	20 399 360	19 384 960	18 696 960
Nombre de parts sociales	1 336 320	1 282 860	1 274 960	1 211 560	1 168 560
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes et hors droits	1 970 220 504	1 942 678 944	1 852 447 010	1 843 553 426	1 759 928 318
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions		2 495 690	(6 654 634)	(145 132)	9 648 289
Impôts sur les bénéfices	(877 895)	(2 675 761)	694 830	741 502	665 570
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	10 617 604	4 668 634	(9 349 465)	(2 685 697)	7 895 039
Résultat net	(18 489 043)	502 817	2 000 001	1 799 063	1 087 680
RESULTAT PAR PART SOCIALE					
Résultat après impôt, participation, avant dot. amortissements, provisions	(5,89)	4,03	(5,76)	(0,73)	7,69
Résultat après impôt, participation, dot. amortissements et provisions	(13,84)	0,39	1,57	1,48	0,93
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	539	1 168	1 178	1 148	1 112
Masse salariale	21 352 526	40 614 164	41 554 780	41 112 447	37 719 857
Sommes versées en avantages sociaux	12 170 260	22 608 390	21 684 766	22 720 097	21 296 503

SYSTEME U CENTRALE REGIONALE EST

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a small loop at the end, and a diagonal stroke crossing it from the bottom left to the top right.

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Jean Foltzer
151, avenue Aristide Briand
68057 Mulhouse

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

Aux Actionnaires
SYSTEME U CENTRALE REGIONALE EST
43, rue Eugène Ducretet
68200 Mulhouse

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SYSTEME U CENTRALE REGIONALE EST, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

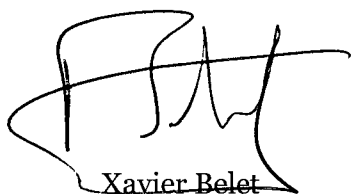
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Mulhouse, le 12 juin 2017

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Jean FOLTZER



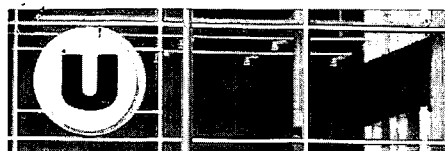
Xavier Belet



Comptes sociaux

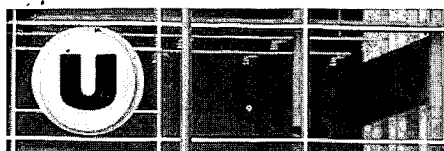
Bilan au 31 décembre 2016

ACTIF (en K€)	BRUT au 31/12/16	Dépréciations et amortissements	NET au 31/12/16	NET au 31/12/15
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	29	29		
Avances et acomptes sur immo. Incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	161		161	5 201
Constructions	10 748	7 109	3 639	37 714
Matériels et outillages	22	12	10	1 454
Autres immobilisations corporelles	960	518	442	544
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	62		62	191
Immobilisations financières				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	53 754		53 754	19 428
Créances rattachées à des participations	4 237		4 237	20 506
Autres titres immobilisés	1 912		1 912	1 911
Prêts	945		945	1 145
Autres immobilisations financières	160		160	588
Actif immobilisé	72 990	7 668	65 323	88 682
Stocks matières premières et autres appro.				259
En-cours de production de biens	39		39	36
Stocks de marchandises	89 535	1 184	88 351	96 066
Avances et acomptes versés sur commandes	713		713	356
Créances clients et comptes rattachés	274 395	458	273 937	272 424
Autres créances d'exploitation	81 606	1 420	80 187	81 075
Capital souscrit et appelé non versé	72		72	72
Valeurs mobilières de placements				
Disponibilités	3 149		3 149	10 282
Charges constatées d'avance	85		85	261
Actif circulant	449 594	3 062	446 533	460 831
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	522 585	10 729	511 855	549 513



Comptes sociaux

PASSIF (en K€)	Au 31/12/16	Au 31/12/15
Capital social	21 381	20 526
Prime de fusion	1 908	1 908
Ecart de réévaluation (dont écart de mise en équivalence)		
Réserve légale	2 048	2 022
Réserve statutaire, contractuelle		
Autres réserves	64 633	64 155
Réserves réglementées		
Report à nouveau	2 825	2 825
Résultat de l'exercice	(18 489)	503
Provisions réglementées		390
Capitaux propres	74 306	92 329
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques	35 302	30 944
Provisions pour litiges	2 724	2 826
Provisions pour risques et charges	38 026	33 770
Dettes financières		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	43 043	68 746
Emprunts et dettes financières diverses	1 303	1 820
Fonds de garantie	10 741	10 898
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	298 494	278 502
Dettes fiscales et sociales	16 556	34 354
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	441	250
Autres dettes d'exploitation	28 944	28 761
Produits constatés d'avance		83
Dettes	399 523	423 414
TOTAL GENERAL	511 855	549 513



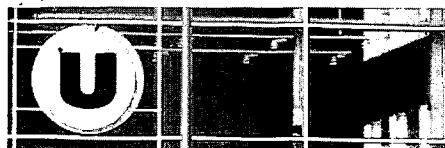
Compte de Résultat de l'exercice 2016

(en K€)	2016	2015
Ventes de marchandises	1 970 221	1 942 679
Production vendue de services		(9 858)
Production vendue de prestations diverses	167 006	175 642
Chiffre d'affaires net	2 137 227	2 108 463
Production stockée	2	(14)
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	7	11
Reprises amortissements-provisions, transferts de charges	15 865	9 407
Autres produits	7 399	8 686
Produits d'exploitation	2 160 500	2 126 553
Coût d'achat des marchandises vendues	1 957 287	1 931 203
Achats de marchandises	1 949 839	1 925 617
Variation de stocks de marchandises	7 448	5 586
Consommations en provenance des tiers	141 878	106 046
Variation de stocks d'approvisionnements	55	53
Autres achats		3 601
Charges externes	141 823	102 392
Impôts, taxes et versements assimilés	7 136	9 221
Charges de personnel	33 523	63 222
Salaires et traitements	21 353	40 614
Charges sociales	10 975	20 017
Autres charges de personnel	1 195	2 591
Dotations aux amortissements et provisions	9 007	13 981
- sur immobilisations	1 564	4 860
- sur actif circulant	1 518	2 660
- pour risques et charges	5 925	6 461
Autres charges d'exploitation	8 503	4 806
Charges d'exploitation	2 157 334	2 128 479
Résultat d'exploitation	3 166	(1 926)



Comptes sociaux

(en K€)	2016	2015
Résultat d'exploitation	3 166	(1 926)
Produits financiers	1 261	701
Produits financiers de participation	653	4
Autres intérêts et produits assimilés	608	697
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières	6 547	848
Dotations aux amortissements et provisions	179	
Intérêts et charges assimilés	6 368	824
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		24
Résultat financier	(5 286)	(147)
Résultat courant avant impôts	(2 120)	(2 073)
Produits exceptionnels	5	1 030
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	1 030
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Charges exceptionnelles	17 252	1 130
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2	5
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	35	1 097
Dotations exceptionnelles aux provisions et amortissements	17 215	28
Résultat exceptionnel	(17 247)	(100)
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	(878)	(2 676)
RESULTAT DE L'EXERCICE	(18 489)	503



Variation de trésorerie (en K€)

	2016	2015
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	(18 489)	503
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation		
Amortissements et provisions	11 967	5 839
Plus-values de cessions	26	67
Capacité d'autofinancement	(6 496)	6 409
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		
Stocks	7 974	5 105
Créances	(4 539)	(11 733)
Dettes	8 862	(1 123)
Flux de trésorerie provenant de l'activité (A)	5 801	(1 342)
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(788)	(6 867)
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	1 029
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(11 185)	(10 383)
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations financières	23 158	8 862
Flux de trésorerie affecté aux opérations d'investissement (B)	11 185	(7 359)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Sommes reçues des actionnaires suite à une augmentation de capital	(133)	(35)
Remboursements de capital	0	0
Encaissement provenant de nouveaux emprunts	1 284	1 570
Remboursements d'emprunts	(487)	(15 578)
Dividendes perçus	0	0
Dividendes versés	0	0
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (C)	664	(14 043)
Variation de trésorerie (A+B+C)	17 650	(22 744)
Trésorerie à l'ouverture (D)	(57 337)	(34 593)
Trésorerie à la clôture (A+B+C+D)	(39 687)	(57 337)
Apport de trésorerie court terme	(42 836)	(67 619)
Trésorerie actif du bilan	3 149	10 282



Annexe aux comptes annuels

Présentation de la société

Système U Centrale Régionale Est est une Société Anonyme Coopérative de commerçants détaillants à capital variable dont les Statuts relèvent en particulier des articles L124-1 à L124-16 du Code de commerce.

Elle exerce son activité sur les régions du grand EST où elle regroupe 212 Points de Vente à l'Enseigne U au 31/12/2016, totalisant une surface de 474 384 m².

Système U Centrale Régionale Est a employé en moyenne 539 salariés sur l'exercice 2016 et a réalisé un chiffre d'affaires entrepôts hors taxes et hors droits de 1 970 221 K€.

L'approvisionnement des Associés est assuré à partir des différents entrepôts, appartenant à U LOGISTIQUE depuis le 01/04/2016 :

MULHOUSE (68) ELDH et PRODUITS FRAIS	SAINT-VIT (25) ROTATIONS LENTES	RUMILLY (74) ELDH	SAINT-JUST (01) PRODUITS FRAIS
▪ Epicerie ▪ Liquides ▪ Droguerie ▪ Hygiène ▪ Crèmerie ▪ Ultra frais ▪ Fruits et Légumes ▪ Fleurs et Plantes ▪ Boulangerie ▪ Viennoiserie ▪ Pâtisserie ▪ Boucherie ▪ Charcuterie ▪ Volaille	▪ Epicerie ▪ Liquides ▪ Droguerie ▪ Parfumerie ▪ Hygiène ▪ Non Alimentaire ▪ Saisonnier	▪ Epicerie ▪ Liquides ▪ Droguerie ▪ Hygiène	▪ Crèmerie ▪ Ultra frais ▪ Fruits et Légumes ▪ Fleurs et plantes ▪ Boulangerie ▪ Viennoiserie ▪ Pâtisserie ▪ Boucherie ▪ Charcuterie ▪ Volaille

Et en prestation avec U LOGISTIQUE pour :

- Duppigheim (67) et Lyon (69) jusqu'au 31/03/2016 et Attignat, à partir de 01/04/2016 : Surgelés
- Boulogne-sur-Mer (62) : Produits de la mer

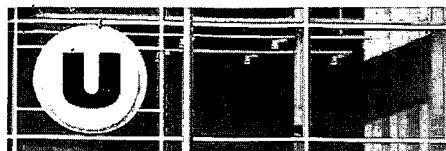
Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du plan comptable général (PCG) 2014 en faisant application des règles comptables spécifiques applicables aux sociétés coopératives de commerçants détaillants.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables,
- non compensation,
- intangibilité du bilan d'ouverture,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



Méthodes d'évaluation et règles de présentation

Les comptes sont établis conformément au PCG 2014 et aux principes comptables généralement admis. Ils intègrent les changements résultant de la mise en œuvre des règlements CRC 02-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et CRC 04-06 (Règlements sur les Actifs) sur la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

- Elles sont composées des logiciels évalués à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de 3 ans.
- La valeur brute correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine de la Coopérative (prix d'achat et frais accessoires, hors frais financiers).
- Lorsque la valeur nette comptable d'une immobilisation est supérieure à sa valeur actuelle (la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage) une dépréciation est constatée. La valeur d'usage est appréciée notamment en fonction de la rentabilité estimée.

Immobilisations corporelles

La valeur brute correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine de la Coopérative (prix d'achat et frais accessoires, hors frais financiers).

Depuis l'application du règlement sur les actifs, certaines immobilisations ont été décomposées en composants et structure (composant principal) qui sont identifiés distinctement en tant qu'immobilisations amortissables sur une durée d'utilisation propre à chacun d'eux.

La méthode par composant a été appliquée dans l'entreprise sur les constructions qui sont décomposées et amorties en linéaire selon les durées d'utilisation comme suit :

- structure..... 25 ans
- aménagements terrains 25 ans
- couverture..... 20 ans
- agencements locaux..... 15 ans
- installations froid..... 15 ans

Les autres immobilisations corporelles, autres que les terrains, sont amorties sur la durée d'utilisation du bien dans l'entreprise soit :

- matériel et outillage 5 à 10 ans
- matériel de transport 5 ans
- matériel de bureau 3 à 5 ans
- matériel informatique 3 ans
- mobilier de bureau 5 ans

Lorsque la valeur nette comptable d'une immobilisation est supérieure à sa valeur actuelle (la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage) une dépréciation est constatée. La valeur d'usage est appréciée notamment en fonction de la rentabilité estimée.

Immobilisations financières

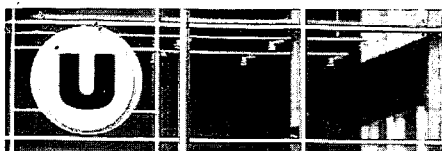
Les titres de participations sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée et de leur valeur d'usage. Les titres de sociétés ayant pour objet direct ou indirect l'exploitation d'un supermarché, Associé de la Coopérative, sont comptabilisés en autres titres immobilisés dans les comptes de celle-ci, car le groupement n'exerce pas un contrôle ou une influence notable sur les sociétés concernées.

Ces titres sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence et ajustée à la fin de chaque exercice en prenant en compte les nouvelles données.

Cette valeur actuelle est déterminée à l'issue du processus suivant :

- recherche d'indicateurs de perte de valeur par comparaison de la valeur nette comptable des titres avec la quote-part de situation nette revenant à l'Associé,
- en cas d'indicateur de perte de valeur, mise en œuvre d'un test de dépréciation fondé sur une approche mixte combinant :
 - une évaluation des actifs immobiliers des participations en fonction de leur valeur locative tenant compte notamment du niveau d'activité du point de vente, capitalisée au taux de 8 %, déduction faite des droits de mutations et frais d'actes estimés à 7%,
 - une évaluation des autres actifs économiques des participations et notamment du fonds commercial selon l'approche par les flux de trésorerie actualisés (approche DCF).



Comptes sociaux

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice, après appréciation, au cas par cas, du risque présenté par chaque débiteur et examen des difficultés susceptibles d'affecter le recouvrement des créances.

Dans un souci d'harmonisation des pratiques en matière de dépréciation, au niveau national, il a été décidé de privilégier l'approche par les flux de trésorerie pour la valorisation d'un fonds de commerce. Concernant le risque de non recouvrement d'une créance financière (prêts, comptes courants rattachés à une participation), ce dernier devra être apprécié en fonction des prévisions établies pour ces participations dans le cadre d'une approche par les flux de trésorerie, et des capacités de refinancement bancaire identifiées sur ces bases.

Stocks

Les stocks « marchandises courantes » sont évalués suivant la méthode « Prix Unitaire Moyen Pondéré », frais accessoires d'achat compris, sous déduction des remises, ristournes et escomptes de paiement accordés par les fournisseurs. En application du règlement sur les actifs, les escomptes de règlements ne sont plus comptabilisés en produits financiers mais en déduction du coût d'achat des marchandises.

Les stocks d'encours de production correspondent au stock de tracts publicitaires, valorisés au coût de revient du matériel d'imprimerie et majorés des frais du processus de fabrication.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées après appréciation, au cas par cas, du risque présenté par chaque débiteur et examen des difficultés susceptibles d'affecter le recouvrement des créances contentieuses.

Effets à payer - Effets à recevoir

Ils sont classés en fonction de leur date d'échéance. Ainsi, apparaissent, en dettes ou créances d'exploitation, les effets dont la date d'échéance est postérieure à la date de clôture de l'exercice. Les effets à échéance de la date de clôture sont présentés dans les comptes de trésorerie afférents.

Valeurs mobilières de placement

Il n'y a pas de VMP au 31/12/2016.

Provisions pour risques et charges

Conformément à l'avis CNC n°00-01 sur les passifs, les provisions pour risques et charges ont été constituées au regard des critères suivants :

- Elles enregistrent, à la date de clôture, une obligation probable de l'entreprise à l'égard d'un tiers,
- Cette obligation se traduit par une sortie probable de ressources pour l'entreprise sans contrepartie au moins équivalente, attendue de la part de ce tiers après la clôture de l'exercice,
- Les montants sont estimés avec une fiabilité suffisante.

Des provisions ont été constituées pour tenir compte des risques et litiges suivants :

- Indemnités de fin de carrière : les droits acquis par le personnel ont été intégralement provisionnés dans les états financiers de l'exercice,
- Risques de portage : la signature d'une convention cadre de portage entre Système U Est et sa filiale Dorninvest matérialise le risque que Système U Est soit appelée en comblement des pertes subies par Dorninvest dans la réalisation de son activité de portage. Ce risque a été mesuré sur la base de l'évaluation à la clôture des titres des sociétés portées. La société Système U Est a également consenti une garantie de bonne fin à la société Expan U EST dans le cadre d'une convention d'assistance financière en cas de défaillance d'un exploitant pour tout accompagnement financier Expan U EST.
- Litiges en cours devant des juridictions arbitrales, prud'homales, judiciaires et administratives.

Chiffre d'affaires

Il est déterminé après exclusion des droits de circulation et de consommation sur les alcools.

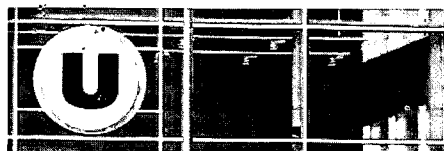
Production vendue de services et prestations

La production vendue de services correspond principalement aux coopérations commerciales facturées aux fournisseurs.

La production vendue de prestations correspond principalement aux cotisations facturées aux Associés.

Autres produits

Les autres produits correspondent principalement aux pénalités facturées aux fournisseurs.



Comptes sociaux

Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Le CICE est comptabilisé sur la ligne "Impôts sur les bénéfices" au même titre que tous les autres crédits d'impôts.

Le CICE a été utilisé pour réaliser des investissements en matière de sécurité et d'amélioration des conditions de travail des collaborateurs.

Le crédit d'impôt n'a pas servi à augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Transferts de charges

Au 31/12/2016 figurent dans les transferts de charges 43 K€ liés à la formation professionnelle continue et 39 K€ de transferts d'exploitation.

Produits et charges exceptionnels

Le résultat exceptionnel n'inclut que des charges ou des produits ayant un caractère exceptionnel ou des cessions d'immobilisations.

Indemnités de fin de carrière

Indemnités de départ à la retraite

Les écarts actuariels des avantages postérieurs à l'emploi constituent des actifs ou des passifs à amortir. Ils sont générés par les changements d'hypothèse ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements du régime. L'importante volatilité des taux d'intérêts a pour conséquence de faire varier de manière importante ces écarts actuariels.

Ainsi, à compter de l'exercice 2012 et en accord avec les Commissaires aux Comptes, il a été décidé de comptabiliser ces écarts en appliquant la méthode du Corridor : les écarts actuariels (gains ou pertes) sont comptabilisés en produits ou en charges lorsque les gains et pertes actuariels cumulés non reconnus excèdent 10 % de la valeur la plus élevée de l'obligation et de la juste valeur des actifs du régime. Cet excédent de 1 328 K€ est amorti sur la durée d'activité moyenne résiduelle du personnel bénéficiant du régime, soit 105 K€ sur l'exercice.

Avec la méthode du Corridor, les éléments ainsi comptabilisés ont été les suivants (en K€) :	
Passif comptabilisé au bilan	2 363
Charge comptabilisée au compte de résultat	461
Apport partiel d'actif	3 550
Si les écarts actuariels avaient été constatés directement en résultat, les éléments suivants auraient été comptabilisés (en K€) :	
Passif comptabilisé au bilan	3691
Charge comptabilisée au compte de résultat	307
Apport partiel d'actif	3 550

Le calcul prend en compte les salariés présents au 31 décembre 2016 et les indemnités contenues dans notre Convention Collective.

Pour 2016, les variables utilisées ont été validées par le Comité Juridique Finances et Réseau (CJFR) et appliquées à l'ensemble des centrales Système U, à l'exception du taux de turn-over qui est celui de Système U Est, soit une moyenne des taux réels de ces 3 dernières années par collège.

Pour tenir compte des effets de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) 2008, la provision au 31 décembre 2016 inclut un taux de charge de 50 % sur les indemnités légales de mise à la retraite.

Hypothèses	2016	2015
Taux moyen d'inflation	2,00%	1,00 %
Taux d'actualisation (OAT 15 à 20 ans)	1,31%	2,00 %
Taux de turn-over moyen		
- employés	0,22%	0,35 %
- agents de maîtrise	1,61%	0,78 %
- cadres	2,47%	2,01 %
Age de départ		
- employés	62 ans	62 ans
- agents de Maîtrise	63 ans	63 ans
- cadres	63 ans	65 ans
Modalités de départ		
- employés		Au salarié
- agents de maîtrise		Au salarié
- cadres		Au salarié
Table de mortalité	TVTD 2004-2006	TVTD 2004-2006
Taux de charges sociales		
- non cadres	46%	46 %
- cadres	50%	50 %



Comptes sociaux

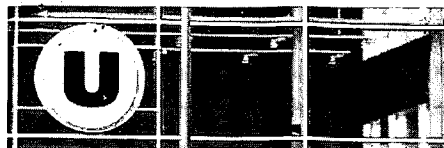
Système U Est dispose d'un fonds dédié IFC auprès de la filiale SOGECAP de la Société Générale, dont le montant total de l'engagement s'élève à 2 503 K€. Les versements réalisés par Système U Est au fonds dédié s'imputent sur le montant total de l'engagement pour 140 K€ sur 2016.

Médailles du travail

Les conditions d'octroi des différentes médailles du travail ont été prises en compte. Les variables applicables aux indemnités de départ à la retraite ont été également appliquées aux médailles du travail, excepté le taux d'actualisation qui est de 0,86 % contre 1,45 % en 2015.

Synthèse des Indemnités de retraites et médailles du travail en fin d'exercice (en K€)

	2016	2015
Indemnités de retraite – passif net au 31/12	(2363)	(5 452)
Médailles du travail – engagement au 31/12	(361)	(1 218)
Total indemnités de fin de carrière	(2 724)	(6 670)



Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Faits marquants de l'exercice

- Les Centrales U ont souhaité réunir leurs différentes branches d'activité logistique en les apportant à une seule et même structure la Société U LOGISTIQUE.
Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation des activités logistiques du Groupement U en vue de l'optimisation des coûts et des performances logistiques par le regroupement des activités au sein d'une même structure.
SYSTEME U EST a donc fait apport de son activité logistique, constituant une branche complète et autonome d'activités à la Société U LOGISTIQUE.
Cette opération, réalisée conjointement et concomitamment à l'apport par les autres Centrales U de leurs branches d'activité logistique respectives, est placée sous le régime juridique des scissions, conformément aux dispositions de l'article L.236-22 du Code de commerce. Cet apport partiel d'actif a été approuvé par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés en date du 30 mars 2016 et a pris effet, juridiquement, fiscalement et comptablement au 1^{er} avril 2016.
Les apports ont été valorisés sur la base d'une situation comptable intermédiaire prévisionnelle au 31 mars 2016.
Le montant de la prime d'apport est de 29 413 K€. La Centrale Est a reçu en contrepartie 509 000 actions de U LOGISTIQUE soit une rémunération de 57,79 € par titre.
- La Cour d'appel de Paris du 29 juin 2016 a confirmé la décision rendue par le Tribunal de commerce de Paris en date du 24 octobre 2006 et condamné Système U Centrale Nationale au remboursement de la somme de 76 871 390,28 €.
Notre Conseil d'Administration a pris l'engagement, lors de sa séance du 06/12/2016, vis à vis de Système U Centrale Nationale, de prendre en charge le litige TAC, sous forme de subvention, dont le montant maximum sera de 17 207 931,77 €, afin que Système U Centrale Nationale puisse faire face au paiement des sommes qui pourraient être mises à sa charge par la décision de la Cour d'appel de Paris en date du 29 juin 2016.

GIE IRIS

Le GIE IRIS a été créé en 2011 et regroupe toutes les Centrales du groupement.

Les conditions du Plan de Sauvegarde de l'Emploi pour les salariés qui ne souhaitent pas rejoindre la structure à Carquefou, ont été menées courant 2011, et finalisées au premier trimestre 2012, pour consultation des instances représentatives du personnel CE et CCE respectivement le 21/03/2012 et le 29/03/2012.

Au 31/12/2016, le Plan de Sauvegarde de l'Emploi pour les salariés n'est toujours pas soldé.

Contrôle Fiscal

Système U Est a fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2014 portant sur les exercices 2011 et 2012.

La proposition de rectification a été notifiée à Système Est le 2 décembre 2014.

L'élément notoire de la proposition de rectification concerne la remise en cause du mode de calcul de notre provision pour dépréciation des stocks.

Ce point avait déjà été relevé par l'Administration Fiscale (DVNI) en 2013 lors du contrôle fiscal de Système U NORD OUEST.

Système U Est, tout comme les autres régions de Système U concernées par ce redressement fiscal, a contesté ce redressement par courrier en date du 27 janvier 2015.

A la suite d'une réunion devant l'interlocutrice départementale, la DVNI, par courrier en date du 23 juillet 2015, a abandonné les redressements liés à la provision pour dépréciation de stocks mais maintient ceux sur la CVAE.

La totalité des redressements est passée dans les comptes 2014 et 2015.

Par ailleurs, DORNINVEST, filiale de Système U Est a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'année 2016, qui n'a donné lieu à aucun redressement.

Assignation du Ministre

Système U Centrale Nationale a fait l'objet le 30 octobre 2009, comme l'ensemble des acteurs de la grande distribution, d'une assignation pour voir prononcer à son encontre une amende de deux millions d'euros pour non-respect des dispositions de l'article L442-6-I-2 du Code de commerce, certaines dispositions figurant dans ses contrats étant considérées comme créant un déséquilibre significatif au détriment des fournisseurs.

Le Tribunal de commerce de Créteil a débouté le Ministre de l'économie de ses demandes. Le Ministre a déposé deux déclarations d'appel les 4 et 16 janvier 2012. La déclaration d'appel du 16 janvier 2012 a été déclarée caduque. Par ordonnance du 4 novembre 2014, le conseiller de la mise en état, a constaté la caducité de l'appel du Ministre du 4 janvier 2012.

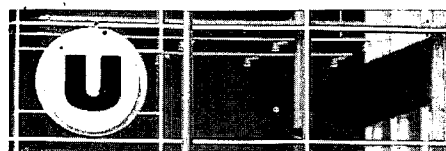


Comptes sociaux

Par requête reçue le 17 novembre 2014, le Ministre a déféré cette ordonnance à la Cour d'appel de Paris qui par décision du 5 décembre 2014, a rejeté cette requête. Le Ministre a déposé un pourvoi à l'encontre de cette décision le 21 janvier 2015, qui a été rejeté par décision du 7 avril 2016

Poursuite du partenariat entre le Groupement Système U et Auchan France

Le mandat de négociation confié par SYSTÈME U à Eurauchan a été reconduit pour les accords commerciaux 2017. Il porte sur la négociation à l'achat des marques internationales et nationales. Les produits frais traditionnels issus des filières agricoles, les fruits et légumes, les fromages à la coupe, la boulangerie, la pâtisserie, la viande et le poisson sont exclus de ce mandat. Le projet de création d'une centrale d'achat commune est en cours d'étude



Informations complémentaires relatives aux comptes sociaux

NOTE 1

Etat des mouvements en valeur brute de l'actif immobilisé (en K€)

	Valeurs brutes au 01/01/16	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Virements de poste à poste	Valeurs brutes au 31/12/16
Immobilisations					
Incorporelles	29				29
Corporelles (1)	110 851	1 193	590	99 501	111 953
Financières	43 578	40 589	(23 158)		61 008
Total	154 458	41 782	(22 568)	99 501	72 990

(1) Dont 62 K€ d'immobilisations en cours diverses au 31/12/2016

NOTE 2

Etat des amortissements et provisions de l'actif immobilisé (en K€)

	Valeurs cumulées au 01/01/16	Dotations	Diminutions et reprises	Valeurs cumulées au 31/12/16
Amortissements				
Immobilisations incorporelles	(29)			(29)
Immobilisations corporelles	(65 747)	(1203)	59 311	(7 639)
Provisions				
Immobilisations financières				
Total	(65 776)	(1 203)	59 311	(7 668)

NOTE 3

Variation des capitaux propres (en K€)

Le capital social est composé de 1 336 320 parts de 16 € de valeur nominale.
La variation des capitaux propres au cours de l'exercice s'analyse comme suit :

Montant au 31/12/2015	92 329
Augmentation de capital : souscriptions	25
Augmentation de capital : ajustements	1 197
Diminution de capital : démissions	(156)
Diminution de capital : ajustements	(210)
Provisions réglementées	7
Apport ULOG	(397)
Résultat de l'exercice 2016	(18 489)
Total au 31/12/2016	74 306

En application des dispositions relatives aux réintégrations fiscales liées aux contrats de crédit-bail (régime SICOMI et régime général pour les contrats conclus à compter du 01/01/1996), un montant total de 685 K€ a été imposé au titre de 2004.

Ce montant fait l'objet d'un amortissement dérogatoire calculé selon le mode linéaire, s'agissant d'un bien que l'on pourrait qualifier de bien d'occasion, et sur les durées correspondant aux immobilisations de même catégorie, telles qu'indiquées en paragraphe 3 des méthodes d'évaluation et règles de présentation.

La dotation aux amortissements correspondante, d'un montant de 7 K€, est enregistrée en dotation exceptionnelle aux amortissements et provisions.



NOTE 4

Variation des provisions (en K€)

Les dépréciations d'actif circulant s'analysent comme suit :

	Montants au 01/01/16	Dotations	Reprises	Montants au 31/12/16
Dépréciations				
- stocks marchandises	(917)	(1 184)	917	(1 184)
- clients	(2 031)	(221)	1 794	(458)
- autres	(1 284)	(291)	156	(1 420)
Total	(4 232)	(1 696)	2 867	(3 062)

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

	Montants au 01/01/16	Dotations Au cours de l'exercice	Reprises Montants utilisés au cours de l'exercice	Reprises Montants non utilisés repris	Montants au 31/12/16
Provisions pour risques	(30 944)	(5 549)	9 510	7 331	(19 652)
Provisions pour litiges	(2 826)	(17 584)	91	1 945	(18 374)
Total provisions pour risques	(33 770)	(23 133)	9 601	9 276	(38 026)
Provision pour impôts					
Total provision pour charges					

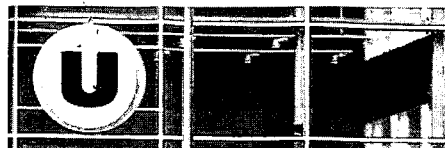
Les provisions constatées au titre de la convention cadre de portage liant Système U Est et Dorninvest et de la convention d'assistance financière entre Système U Est et Expan U EST concernent 36 dossiers. Ces dernières sont intégrées dans les provisions pour risques à la clôture de l'exercice, pour un montant total de 16 928 K€. Les frais financiers prévus dans la convention cadre de portage sont inclus dans les états financiers de Système U EST au titre de charges financières.

NOTE 5

Etat des échéances des créances (en K€)

	Montant brut au 31/12/2016	Dont Moins de 1 an	Dont Plus de 1 an
Prêts et dépôts	1105	195	910
Créances rattachées à des participations	4 237	4 237	
Clients et comptes rattachés (1)	274 395	274 395	
Autres créances	81 606	81 606	
Charges constatées d'avance	85	85	
Total	361 428	360 518	910

(1) dont 181 684K€ représentés par des effets de commerce.



NOTE 6

Etat des échéances des dettes (en K€)

	Montants bruts au 31/12/2016	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Concours bancaires courants	43 043	43 043		
Emprunts et dettes financières	12 044	12 044		
Fournisseurs et comptes rattachés (1)	298 494	298 494		
Dettes fiscales et sociales	16 556	16 556		
Autres dettes d'exploitation	29 385	29 385		
Produits constatés d'avance	0	0		
Total	399 522	399 523		

(1) dont 21 080 K€ représentés par des effets de commerce.

NOTE 7

Charges à payer à la fin de l'exercice (en K€)

La ventilation des charges à payer incluses dans les postes du passif du bilan est la suivante :

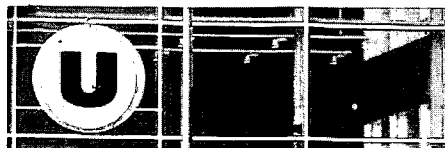
	Montants au 31/12/2016
Emprunts et dettes financières	18
Fournisseurs	50 539
Dettes fiscales et sociales	10 923
Autres dettes d'exploitation	19 124
Total	80 604

NOTE 8

Produits à recevoir à la fin de l'exercice (en K€)

La ventilation des produits à recevoir inclus dans les postes de l'actif du bilan est la suivante :

	Montants au 31/12/2016
Créances financières	127
Clients	11 941
Créances fiscales et sociales	8 094
Autres créances d'exploitation	45 178
Total	65 340



NOTE 9

Etat des comptes de régularisation (en K€)

	Charges constatées d'avance	Produits constatés d'avance
Documentation	20	
Maintenance	14	
Assurances	15	
Locations	12	
Cotisations ULIS		
Divers	24	
Total	85	0

NOTE 10

Ventilation géographique des ventes de marchandises (en K€)

Département			K€	%	Département			K€	%
1	Ain		41 727	2,12 %	55	Meuse		8 023	0,41 %
3	Allier		3 764	0,19 %	57	Moselle		146 503	7,44 %
10	Aube		6 777	0,34 %	58	Nièvre		3 472	0,18 %
21	Côte-d'Or		78 273	3,97 %	63	Puy-de-Dôme		28 499	1,45 %
25	Doubs		213 939	10,86 %	67	Bas-Rhin		286 149	14,52 %
38	Isère		116 041	5,89 %	68	Haut-Rhin		241 436	12,25 %
39	Jura		100 143	5,08 %	69	Rhône		105 839	5,37 %
42	Loire		57 320	2,91 %	70	Haute-Saône		13 224	0,67 %
43	Haute-Loire		39 738	2,02 %	71	Saône-et-Loire		30 692	1,56 %
44	Loire-Atlantique		49	0,00 %	73	Savoie		146 964	7,46 %
51	Marne		22 224	1,13 %	74	Haute-Savoie		159 116	8,08 %
52	Haute-Marne		13 777	0,70 %	88	Vosges		55 404	2,81 %
54	Meurthe-et-Moselle		23 459	1,19 %	90	Territoire-de-Belfort		27 668	1,40 %
Total					1 970 221100,00 %				

NOTE 11

Montant des opérations effectuées pour ordre et pour compte des Associés
non incluses dans le compte de résultat (en K€)

	2016	2015
Subventions d'exploitations	3 374	2 769
Prestations informatiques (ULIS et @rmonie)	41	1 922
Prestations diverses	747	701
Total	4 162	5 392

Ces opérations sont neutres pour Système U Est, elles sont donc comptabilisées dans des comptes de classe 8 qui ne sont pas repris au compte de résultat.



NOTE 12

Effectif moyen employé au cours de l'exercice

	2016	2015
Employés	240	778
Agents de maîtrise	181	250
Cadres	118	140
Total	539	1 168

NOTE 13

Rémunérations allouées aux organes d'administration et de direction

Cette information n'est pas communiquée car sa publication conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

NOTE 14

Détail des charges et produits exceptionnels (en K€)

	Charges	Produits
VNC des éléments d'actifs financiers cédés	1	
VNC des éléments d'actifs corporels & incorporels cédés	26	
Dotation aux amortissements dérogatoires	7	
Amendes et pénalités	2	
Dotation exceptionnelle aux amortissements et provisions	17 215	
Produit de cession d'éléments d'actifs financiers		1
Produit exceptionnel sur opération de gestion		4
Total	17 251	5

NOTE 15

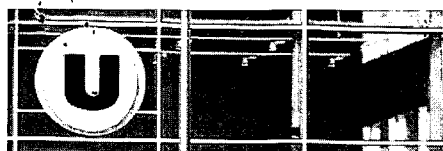
Ventilation de l'impôt sur les sociétés (en K€)

	Avant impôts	Impôt société	Crédit d'impôt	Après impôts
Résultat courant	(2 120)		877	(1 243)
Résultat exceptionnel	(17 247)			(17 247)
Participation des salariés				
Résultat comptable	(19 367)		877	(18 490)

NOTE 16

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires (en K€)

	2016	2015
Résultat de l'exercice	(18 490)	503
Impôts sur les bénéfices	(878)	(2 676)
Résultat avant impôts	(19 367)	(2 173)
Provisions réglementées		
• Dotations	7	28
• Reprises		



Résultat avant impôts et hors éléments dérogatoires

(19 360)

(2 145)

NOTE 17

Situation fiscale latente (base d'imposition en K€)

Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges	2015	Augmentations	Diminutions	2016
Congés Payés non déductibles	2 896	899	(2 896)	899
Contribution sociale de solidarité	3 567	3 484	(3567)	3 484
Participation des salariés				
Plus-values latentes sur OPCVM				
Taxe sur les véhicules de tourisme	7	6	(7)	6
provision 4ème trimestre				
Provisions non déductibles	4 366	2 363	(1 902)	4 827
Divers				
Total	10 836	6 752	(8 372)	9 216

NOTE 18

Engagements donnés et reçus (en K€)

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit et appellent les commentaires suivants :

Engagements donnés :

- les cautions, avals et garanties intègrent les capitaux restant dus sur les divers contrats pour lesquels la société s'est portée caution ou garante,
- les sûretés réelles sont valorisées en fonction du capital restant dû, majoré le cas échéant des pénalités prévues aux contrats,
- les crédits relais utilisés.

Engagements reçus :

- contrats de trésorerie non utilisés à la clôture,
- solde des contrats de crédit relais non utilisés à la clôture de l'exercice,
- cautions reçues sur les divers prêts, créances et avances en comptes courants accordés, valorisés pour leur montant brut.

	Engagements donnés	Engagements reçus
Cautions, avals et garanties	26 667	77 157
Sûretés réelles consenties aux établissements de crédits	0	
TOTAL	26 667	77 157

Par ailleurs, la centrale régionale en qualité de membre du U GIE IRIS est solidairement responsable du passif de celui-ci. Au 31 décembre 2016, le passif du U GIE IRIS se décompose comme suit :

	2016
Emprunts bancaires	48 054
Dettes envers les membres du GIE	13 130
Dettes envers les tiers	26 602
TOTAL	87 786



NOTE 19

Engagements en matière de crédit-bail (en K€)

	31/12/2016
Valeur d'origine	-
Dotation aux amortissements de l'exercice	-
Amortissements cumulés à la clôture	-
Redevances versées au cours de l'exercice	-
Redevances restant dues à la clôture	-
dont	-
- à moins de 1 an	-
- de 1 à 5 ans	-
- à plus de 5 ans	-
Prix d'achat résiduel	-

Au 31/12/2016, nous n'avons plus d'engagement de Crédit-bail. La totalité ayant été apportée à Ulog.

NOTE 20

Honoraires des Commissaires aux Comptes (en K€)

Se référer aux annexes des comptes consolidés (Note 20).

NOTE 21

Eléments concernant les parties liées

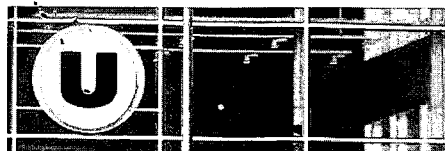
A. Opérations réciproques établies à des conditions normales de marché

Au bilan	Brut	Provisions	Net
Titres de participations	22 621	-	22 621
Créances rattachées à des participations	4 237	-	4 237
Autres créances	10 712	-	10 712
Total actif	37 570		37 570
Dettes rattachées à des participations	816	NA	816
Total passif	816	NA	816

N/A : Non Applicable

Au compte de résultat	Total en K€
Charges financières	6 187
Autres charges	1 166
VNC des titres cédés	-
Total charges	7 353
Prestation de services administratifs	-
Produits financiers	-
Dividendes perçus	-
Prix de cession des titres de participation	-
Autres produits	(1 581)
Total produits	(1 581)
Total du compte de résultat	5 772

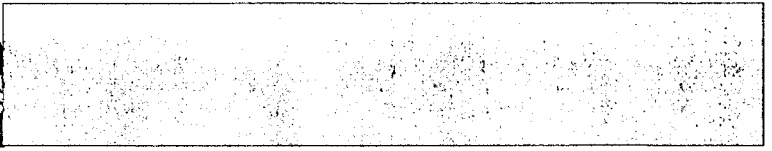
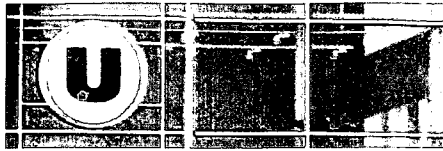
B. Selon le règlement ANC n°2010-02 du 2 septembre 2010 modifiant les articles 531-3, 532-11 et 532-12 du PCG, il n'existe pas de transactions avec les parties liées non conclues à des conditions normales de marché.



NOTE 22

Tableau des filiales et des participations (en K€)

Sociétés	Date de clôture	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	% détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Chiffres d'affaires du dernier exercice clos	Résultat comptable du dernier exercice clos
					Brut	Net			
FILIALES (détenues à plus de 50 %)									
DORNINVEST SNC	31/12/2016	1 355	21 404	99,99 %	8 087	8 087	4 237	2 238	475
PARTICIPATIONS (détenues entre 10 % et 50 %)									
EXPAN U EST	31/12/2016	20 559	1 534	49,00 %	10 041	10 041	-	-	172
INFO U	31/12/2016	37	401	24,96 %	9	9	326	36 604	93
U Etablissement de Paiement	31/12/2014	8 500	21	20,00 %	1 700	1 700	-	31 887	14
GIE IRIS	31/12/2016	5 214	-	19,23 %	1 003	1 003	-	93 452	-
SU CN	31/12/2016	87	1 895	17,11 %	15	15	-	829 920	(7 483)
U LOGISTIQUE	31/12/2016	152 850	14 229	16,65 %	29 413	19 413	-	475 790	(3 860)
SA CEVEDE	31/01/2016	288	4 079	49,91 %	4 493	4 493	-	59 672	487
TOTAL GENERAL					54 761	54 761	4 563		



[Handwritten signature]

Rapport de Gestion



Système **U** Centrale régionale Est



Activité de la société en 2016

Chères Associées, Chers Associés,

2016 aura été un jalon significatif dans le processus de convergence que vous avez souhaité.

La création ex nihilo de U Logistique et le transfert des équipes dans cette nouvelle structure en ont représenté les points concrets et visibles mais il me faut rappeler ici l'intense travail de partage, d'explication, de consultation et d'accompagnement nécessaires afin que chacun trouve sa place.

Même si nous avons dû la stopper pour quelques mois, la convergence finale des équipes commerciales et administratives a été également lancée l'été dernier et se terminera en juin 2017.

2016 aura été également une année difficile pour notre commerce avec un premier semestre bien en deçà du chiffre d'affaires prévu, nous mettant bien évidemment sous pression pour la réussite de nos objectifs économiques.

Dans ce double contexte très particulier, je suis d'autant plus fier que nos équipes se soient mobilisées comme jamais pour atteindre notre cible de coût net.

Avec un coût final à 6,72 %, en deçà du budget, nous atteignons, pour ce dernier exercice complet de SYSTEME U EST, un record historique.

La baisse totale depuis le lancement de PS3 aura été de 1,55 point, bien au-delà de ce que nous pouvions imaginer en 2009.

Une performance opérationnelle qui s'améliore d'année en année, des ratios financiers solides, un engagement dans le réseau et un endettement maîtrisés, nous pouvons être tous fiers de l'apport de la Coopérative de SYSTEME U EST dans la nouvelle page de la vie du Groupement U.

Bien à vous.

Daniel MARUZZO
Directeur Général Délégué



COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires - Ventes de marchandises

Le chiffre d'affaires marchandises 2016 s'élève à 1 970 221 K€, en progression de 1,42 % par rapport à 2015. Cette progression modeste s'explique par une dynamique commerciale de l'enseigne, moins importante sur le premier semestre. Le développement n'a que faiblement participé à l'évolution du chiffre d'affaires sur 2016.

Marge globale

La marge globale est en augmentation d'une année sur l'autre, en valeur de 2 697 K€, soit + 1,52 %.

En revanche en pourcentage du chiffre d'affaires, elle est stable puisqu'elle passe de 9,12 % du CAHT marchandises en 2015 à 9,13 % en 2016. Cette stabilité s'explique comme suit :

- La marge commerciale, en hausse, est passée de 11 476 K€ en 2015 à 12 935 K€ en 2016.
Les marges commerciales négatives depuis 2006 sont la conséquence de l'application des lois autorisant le transfert des marges "arrière" vers les marges "avant", transfert réalisé par la Coopérative. En 2016, l'amélioration de la marge provient essentiellement du résultat de la négociation commerciale.
- La production vendue de l'exercice progresse, passant de 165 784 K€ en 2015 à 167 006 K€ en 2016.
 - Les coopérations commerciales s'améliorent passant de (9 858) K€ à (9 178) K€,
 - La production de prestations est passée de 175 642 K€ en 2015 à 176 184 K€ en 2016, soit une progression de 542 K€.

Consommations en provenance de tiers

Le poids des consommations en provenance de tiers passe de 5,46 % du CAHT marchandises à 7,20 % en 2016. L'augmentation en valeur de 35 833 K€ s'explique pour l'essentiel par la création de U Logistique au 01/04/2016 et en conséquence par un transfert des coûts de charge de personnel à sous-traitance.

Impôts et taxes

Ce poste enregistre une baisse de 23 % liée à une forte baisse de la CET et de la taxe foncière suite au transfert de l'activité entrepôts à U Logistique.

Charges de personnel

Elles diminuent de 29 699 K€ du fait du transfert du personnel logistique à la société U Logistique au 01/04/2016. Pour les mêmes raisons, l'effectif moyen passe de 1 170 salariés à 539 salariés.

Les effectifs au 31 décembre 2016 sont de 307 collaborateurs, contre 1 173 au 31 décembre 2015.

Les dotations et reprises aux provisions et aux amortissements

Les dotations aux amortissements sur immobilisations sont en forte baisse de 3 296 K€ soit 0,08 % du CAHT contre 2,60 % du CAHT en 2015. Cette forte variation provient de l'apport des entrepôts à U Logistique.

Les dotations aux provisions sur actif circulant ne varient que peu passant d'une reprise nette de 1 170 K€ à une reprise nette de 1 349 K€.

Les dotations aux provisions pour risques et charges 2016 diminuent fortement passant d'une dotation de 950 K€ à une reprise de 6 991 K€, ces mouvements étant liés principalement au portage.

Résultat financier

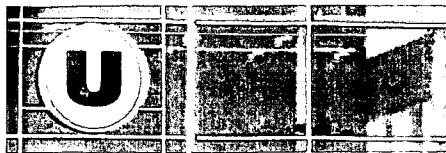
Le résultat financier à fin 2016 est de (5 286) K€ contre (146) K€ à fin 2015, soit une baisse de 5 140 K€.

Les produits financiers augmentent de 559 K€ sur un an.

Les charges financières augmentent sur 2016 de 5 700 K€ par rapport à 2015 du fait des charges financières de portage.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel 2016 est de (17 247) K€ contre (101) K€ à fin 2015 du fait de la comptabilisation de Dotations aux Amortissements et Provisions.



Rapport de gestion

Résultat net

Le résultat net après participation et impôt sur les sociétés est de (18 489) K€ (0,875 % du CAHT marchandises) contre 503 K€ (0,03 % du CAHT marchandises) en 2015.

L'impôt sur les sociétés de (878) K€ correspond à un crédit d'impôt en 2016.

Système U EST a opté pour la comptabilisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et pour l'Emploi sur la ligne "Impôts sur les bénéfices". Celui-ci s'élève à 408 K€. Il n'a pas été mobilisé au cours de l'exercice.

COMMENTAIRES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles :

- Apport des entrepôts appartenant à Système U EST à la société U Logistique au 01/04/2016
- Travaux d'aménagements et de rénovation des locaux,

Immobilisations financières :

- Titres U Logistique pour 29,4 M€ et CEVEDE pour 4,5 M€
- Baisse du compte courant Dorninvest de 16,3 M€

Actif circulant

Stocks :

- La valeur nette des stocks est passée de 96 M€ à 88 M€. En 2016, les comptes ne sont plus que très légèrement impactés par la fin des prestations de coopérations commerciales, remplacées par des remises et ristournes de type CPV U. Les ristournes et remises sont incluses en tant que frais accessoires sur achats dans la valorisation des stocks. La baisse des stocks s'explique principalement par à la fois une recherche d'optimisation de ceux-ci et par une activité plus contractée en fin d'année.

Créances :

- Les créances en valeur ont très faiblement varié entre 2015 et 2016. Le délai de règlement moyen baisse d'un jour.

Autres créances

Ce poste s'élève à 80 272 K€ et se décompose principalement comme suit :

- 55 340 K€ de ristournes à recevoir,
- 12 313 K€ sur les comptes groupe, dont 10 969 K€ sur le compte courant de SANVITO,
- 11 620 K€ de créances sur l'Etat dont 1 905 K€ se rapportant à une créance d'IS et 9 715 K€ de TVA

Capitaux propres

Le capital social est en progression de 0,9 M€ du fait de l'actualisation de la souscription des Associés en fonction de l'évolution de leurs achats effectués auprès de la Coopérative en 2015 et de l'adhésion de nouveaux Associés en 2016.

Les capitaux propres de la société s'élèvent à 74 306 K€ à fin 2016, contre 92 330 K€ à fin 2015.

Provisions pour risques et charges

Ce poste comprend principalement les provisions des dossiers en portage, les engagements de retraites et la provision liée au risque de versement d'une subvention à la Centrale Nationale au titre du litige TAC.

Dettes financières

Il n'y a pas de nouveaux emprunts sur 2016. Nous avons remboursé la quasi-totalité des emprunts au 31/12/2016 et 902 K€ ont été apportés à U Logistique.

Les concours bancaires courants baissent de 25 M€.

Dettes fournisseurs

La hausse des dettes en valeur est liée à la hausse de l'activité du mois de décembre. Le délai de règlement moyen augmente légèrement.

Autres dettes

Ce poste est essentiellement composé des avoirs à établir aux Associés.



Rapport de gestion

AUTRES EVOLUTIONS DE L'ACTIVITE

Ratios

Le ratio des capitaux propres passe de 4,75 % du CAHT marchandises au 31/12/2015 à 3,77 % au 31/12/2016. Le résultat 2015 a été mis en réserve, ce qui contribue à maintenir notre ratio au-dessus de 3 % (référence groupement). Le ratio des capitaux propres par rapport aux capitaux permanents est en hausse, passant de 99,75 % à 100 %.

Délais de règlement

Depuis le 1^{er} janvier 2009, la Loi de Modernisation de l'Economie a instauré un plafond des délais de règlement, au choix des parties, à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture ou à 45 jours fin de mois. La loi MACRON du 6 août 2015 a modifié ce plafond pour ne retenir que le délai de 60 jours, date d'émission de la facture sauf délai contraire convenu entre les parties dans le contrat et ne constituant pas un abus manifeste à l'égard de la société créancière.

Si ce plafond n'est pas respecté, notre société peut encourir outre des pénalités de retard de paiement vis-à-vis de ses fournisseurs, une amende administrative de 375 000 € pouvant être doublée en cas de récidive.

Les sociétés, dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes, communiquent des informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs et de leurs clients suivant des modalités définies par le décret n° 2015-1553 du 27 novembre 2015.

Fournisseurs :

Le tableau, ci-dessous, indique la décomposition par échéance de paiement des dettes fournisseurs soumises à cette loi :

Fournisseurs	Solde au bilan 31/12/15 (en euros)	Solde au bilan 31/12/16 (en euros)	2015_Paiement dans un délai de 60 jours (au plus) date de facturation (en euros)	2016_Paiement dans un délai de 60 jours (au plus) date de facturation (en euros)	2015_Paiement dans un délai supérieur à 60 jours date de facturation (en euros)	2016_Paiement dans un délai supérieur à 60 jours date de facturation (en euros)
Français	160 432 369	215 260 793	159 911 460	215 041 244	520 910	219 549
Etrangers	8 029 772	7 779 964	8 075 020	7 786 747	(45 248)	(6 783)
Groupe	2 996 922	3 833 859	3 893 425	4 729 411	(896 503)	(895 552)
Effets à payer	64 987 481	21 080 447	64 961 081	21 080 448	26 400	0
Total	236 446 544	247 955 064	236 840 986	161 699 709	(394 441)	(682 786)

Les dettes, dont les délais sont supérieurs à 60 jours nets, sont liées à des factures en litige avec les fournisseurs.

Les soldes débiteurs présentés sont liés aux factures émises par Système U EST en sa qualité de prestataire.

Les délais des factures non parvenues ne sont pas décomposés.

Clients :

Le tableau ci-dessous indique la décomposition par échéance de paiement des créances clients soumises à cette loi :

Clients	Solde au bilan 31/12/15	Solde au bilan 31/12/16	2015_Paiement dans un délai de 60 jours (au plus) date de facturation	2016_Paiement dans un délai de 60 jours (au plus) date de facturation	2015_Paiement dans un délai > à 60 jours date de facturation	2016_Paiement dans un délai > à 60 jours date de facturation
Hors Groupe	-	79 051 434	-	78 358 189	-	693 245
Groupe	-	1 717 562	-	1 033 104	-	684 453
Virements SEPA	-	181 684 234	-	181 684 234	-	0.00
		262 453 230		261 075 527		1 377 703



Rapport de gestion

Information complémentaire sur le poste fournisseurs

Le poste fournisseurs et comptes rattachés se décompose comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2016
- Fournisseurs Tiers français	160 432 369	215 260 793
- Fournisseurs Tiers étrangers	8 029 772	7 779 964
- Fournisseurs Groupement	2 996 922	3 833 859
- Fournisseurs Effets à payer	64 987 481	21 080 448
Sous total dettes fournisseurs	236 446 544	247 955 064
- Fournisseurs - Factures non parvenues	42 055 054	50 539 081
- Fournisseurs - Reclassement soldes débiteurs	-	-
Total fournisseurs et comptes rattachés	278 501 598	298 494 145

Informations complémentaires sur le poste clients

Le poste Clients et comptes rattachés se décompose comme suit:

	31/12/2016
Clients Hors Groupe	79 051 434
Clients Groupe	1 717 562
Clients Virements SEPA	181 684 234
S/s total créances clients	262 453 230
Clients factures à établir	11 941 482
Clients douteux	(457 577)
Total créances clients	273 937 135

Les délais des factures à établir ne sont pas décomposés.

Changements de méthode comptable ou de présentation

Aucun changement de méthode, ni de présentation, n'est à enregistrer au titre de l'exercice.

Faits marquants de l'exercice

- Les Centrales U ont souhaité réunir leurs différentes branches d'activité logistique en les apportant à une seule et même structure la Société U LOGISTIQUE.
Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation des activités logistiques du Groupement U en vue de l'optimisation des coûts et des performances logistiques par le regroupement des activités au sein d'une même structure.
SYSTEME U EST a donc fait apport de son activité logistique, constituant une branche complète et autonome d'activités à la Société U LOGISTIQUE.
Cette opération, réalisée conjointement et concomitamment à l'apport par les autres Centrales U de leurs branches d'activité logistique respectives, est placée sous le régime juridique des scissions, conformément aux dispositions de l'article L.236-22 du Code de commerce. Cet apport partiel d'actif a été approuvé par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés en date du 30 mars 2016 et a pris effet, juridiquement, fiscalement et comptablement au 1^{er} avril 2016.
Les apports ont été valorisés sur la base d'une situation comptable intermédiaire prévisionnelle au 31 mars 2016.
Le montant de la prime d'apport est de 29 413K€. La Centrale Est a reçu en contrepartie 509 000 actions de U LOGISTIQUE, soit une rémunération de 57,79 € par titre.



Rapport de gestion

- La Cour d'appel de Paris du 29 juin 2016 a confirmé la décision rendue par le Tribunal de commerce de Paris en date du 24 octobre 2006 et condamné Système U Centrale Nationale au remboursement de la somme de 76 871 390,28 €.
- Notre Conseil d'Administration a pris l'engagement, lors de sa séance du 06/12/2016, vis à vis de Système U Centrale Nationale, de prendre en charge le litige TAC, sous forme de subvention, dont le montant maximum sera de 17 207 931,77 €, afin que Système U Centrale Nationale puisse faire face au paiement des sommes qui pourraient être mises à sa charge par la décision de la Cour d'appel de Paris en date du 29 juin 2016.

Evènements importants depuis la clôture de l'exercice

Le litige, qui nous oppose à la société SOLGEC, nouvellement EIFFAGE CONSTRUCTION, et son assureur la SMABTP, relatif à des défauts de construction du dallage de l'entrepôt de RUMILLY, est toujours en cours au 31/12/2016. Une décision de première instance du Tribunal de Grande Instance d'Annecy en date du 2 mars 2017 condamne la société Eiffage Construction et ses assureurs à 13,8 M€ au titre des différents dommages supportés par la société Système U EST. Compte tenu des litiges pendants à ce contentieux, des travaux de réfection à réaliser et d'un appel toujours possible, il a été décidé de ne toujours rien comptabiliser dans les comptes au 31/12/2016.

Évolutions prévisibles de la société et perspectives d'avenir

Projet d'apport partiel d'actif

Opération envisagée

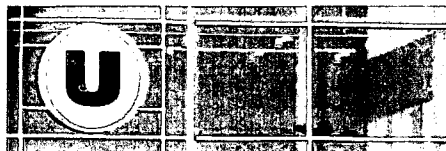
Il est soumis à votre examen et votre approbation un projet d'apport partiel d'actif de la branche complète et autonome d'activité de support du développement commercial au bénéfice des magasins associés de Système U Centrale Régionale Est à la société Système U Centrale Nationale (la société Bénéficiaire), dont la dénomination deviendrait Coopérative U Enseigne.

Système U Centrale Régionale Est, comme les trois autres Centrales Régionales, apporterait à SUCN l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers, droits et obligations liés aux activités de services qu'elle exerce aujourd'hui en support du développement commercial au bénéfice des magasins associés, moyennant la prise en charge par SUCN du passif correspondant et des frais de l'opération, ce projet s'inscrivant dans le cadre d'une réorganisation interne des activités du Groupement U en vue de l'optimisation de ses coûts et de ses performances.

L'apport partiel d'actif comprendrait, aux termes du projet de Traité d'apport partiel d'actif signé par les parties en date du 12 avril 2017 (le « **Projet de Traité** »), les éléments d'actifs et de passifs décrits ci-dessous.

Actif apporté (Valeur réelle en millions d'euros)

	Valeurs au 31.12.2016
I - Eléments incorporels	55,5
II - Eléments corporels	7,2
III - Immobilisations financières	107,8
IV - Actif Circulant	424,1
- Stocks	88,4
- Créances commerciales	247,2
- Débiteurs divers/ Produits à recevoir / Charges payées d'avance / Effet à recevoir	74,6
- Sommes disponibles en banque et caisse	13,9
Evaluation totale des actifs de la Branche d'Activité Apportée	594,6



Rapport de gestion

Passif pris en charge (Valeur réelle en millions d'euros)

	Valeurs au 31.12.2016
Provisions pour risques et charges	22,7
Dettes fournisseurs	301,0
Fournisseurs et comptes rattachés	0,4
Dettes fiscales et sociales	16,6
Emprunts et dettes diverses	55
Autres dettes et comptes de régularisation	0,0
Total	395,7

Actif net apporté (Valeur réelle en millions d'euros)

	Valeur réelle au 1er janvier 2017
Montant de l'Actif Apporté	594,6
Montant du Passif Apporté	395,7
Soit un montant de l'actif net apporté	198,9

Toutefois, il a, depuis la signature du Projet de Traité, été porté à l'attention des parties que pour des raisons comptables et fiscales, et sans que cela ne modifie la valeur globale de l'actif net apporté (et partant la rémunération des apports), il conviendrait de procéder à une présentation des valeurs d'apports plus en cohérence avec la présentation comptable prévalant chez la société apporteuse.

Ainsi, il conviendrait de modifier le Projet de Traité afin de faire ressortir dans le traité définitivement approuvé par votre assemblée, les éléments d'actifs et de passifs décomposés de la manière suivante :

BILAN - ACTIF en millions d'euros	Valeur d'apport au 31/12/2016
Immobilisations incorporelles	55,5
Immobilisations corporelles	7,2
Immobilisations financières	123,9
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	186,6
Stocks et encours	88,4
Créances clients & cptes rattachés	273,9
Avances, acomptes versés sur commande	0,7
Autres créances	85,1
Disponibilités	3,1
Charges constatées d'avance	0,1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	451,3
TOTAL ACTIF	637,9



Rapport de gestion

BILAN - PASSIF en millions d'euros	Valeur d'apport au 31/12/2016
Provisions pour risques et charges	39,5
Dettes financières	55,1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	298,5
Dettes fiscales et sociales	16,6
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,4
Autres dettes	28,9
Produits constatés d'avance	
TOTAL PASSIF	439,0

TOTAL ACTIF NET APORTE	198,9
-------------------------------	--------------

Méthodes d'évaluation de l'apport et rémunération de l'apport

L'opération d'apport serait réalisée avec un effet rétroactif au 1er janvier 2017.

Conformément à la réglementation en vigueur, les éléments d'actif et de passif apportés par la Société à la Société Bénéficiaire, ces éléments ressortant de situations intermédiaires arrêtées au 31 décembre 2016 et correspondant en tous points à leurs comptes sociaux clos au 31 décembre 2016, arrêtés par leurs Conseils d'Administration respectifs, ont été valorisés à leur valeur réelle au 1er janvier 2017, la Société et la Société Bénéficiaire étant sous contrôle distinct et l'Apport étant une opération, d'un point de vue comptable, réalisée à l'endroit.

La valeur réelle des apports de la Société ressortirait à 198 900 000 €.

La valeur réelle de chacune des parts de la Société Bénéficiaire ressortirait à 2 722,958 €, soit :

Valeur globale estimée au 1er janvier 2017 (1.233.500.000€)

nombre de parts constituant son capital à cette date (453.000 parts).

Le nombre de Parts de la Société Bénéficiaire à créer ressort à :

Valeur réelle des apports de la Société Apporteuse (198 900 000 €)

Valeur réelle d'une Part de la Société Bénéficiaire (2 722,958€)

=

73 046 Parts nouvelles de la Société Bénéficiaire.

Régimes juridique et fiscal de l'apport

Au plan juridique, l'apport partiel d'actif envisagé serait soumis au régime juridique des scissions en application des articles L.236-16 à L.236-21 du Code de commerce conformément aux dispositions de l'article L.236-22 dudit code.

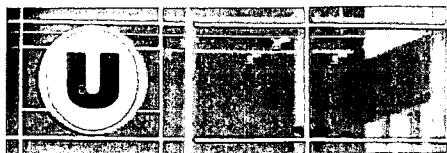
Sur le plan fiscal, il serait placé sous le régime spécial prévu à l'article 210 A du Code général des impôts conformément aux articles 210 B et 210 A et à l'article 301 E de l'annexe II dudit code en ce qui concerne l'impôt sur les sociétés.

En matière de droits d'enregistrement, l'opération projetée bénéficierait des dispositions de l'article 817 du Code général des impôts.

L'apport partiel d'actif prendrait effet, fiscalement et comptablement, au 1^{er} janvier 2017. Sa réalisation serait conditionnée à :

- la division par mille du nominal des parts sociales de la Société Bénéficiaire pour le ramener de 153 € à 0,153 € et augmentation corrélative du nombre de parts ;
- l'approbation par chacune des quatre Centrales Régionales du Groupement U de l'apport de leur branche d'activité de support du développement commercial au bénéfice des magasins associés respective ;
- et l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Bénéficiaire de chacun des Apports.

Enfin, il est rappelé en tant que de besoin que Messieurs Jean-Paul BEDROSSIAN, David GAGNEPAIN, Philippe GRASS et Dominique SCHELCHER, administrateurs de la Société, sont également administrateurs au sein de la Société Bénéficiaire.



Rapport de gestion

Rapports du Commissaire à la scission – Approbation de la valeur des apports en nature et des avantages particuliers éventuels

Il vous sera communiqué, afin d'en prendre connaissance, de l'étudier et de prendre conseil, les rapports de Monsieur Xavier PAPER, Commissaire à la scission désigné par le Président du Tribunal de Commerce de Créteil, sur l'évaluation des apports en nature devant être effectués à titre d'apport partiel d'actif par la Société à la Société Bénéficiaire et les avantages particuliers, conformément aux dispositions de l'article L. 225-147 du Code de commerce. Il vous sera demandé d'approuver expressément cette évaluation, étant précisé qu'aucun avantage particulier ne sera conféré aux termes de l'Apport.

Vous entendrez par ailleurs lecture du rapport du Commissaire à la scission portant sur la rémunération des apports.

Refonte des Statuts et du Règlement Intérieur

Enfin, en cas de réalisation de l'Apport, il conviendra de modifier les statuts et le règlement intérieur de la Société pour tenir compte, notamment, du nouveau périmètre des activités de la Société. Les projets de statuts et règlement intérieur refondus figure en annexe du présent rapport.

Les Statuts de chacune des Centrales seraient également modifiés afin d'y intégrer :

- les dispositions concernant la révision coopérative rendues obligatoires par la loi Economie Sociale et Solidaire du 31 juillet 2014
- une modification des dispositions applicables à l'arbitrage afin d'en simplifier le déroulement.

Prises de participations et cessions de titres

Système U Est a pris une participation de 49 % au capital de la société CEVEDE exploitée sous l'enseigne concurrente CARREFOUR et ce pour un montant de 4,5 M€.

Système U Est a reçu en rémunération de son apport à U Logistique des titres de cette dernière pour un montant de 29 M€ représentant 16,65 % du capital de la société U Logistique.

Filiales et participations

Liste des filiales

SUE possède une filiale détenue à 100% : DORNINVEST SNC.

Les participations supérieures à 10 % sont au nombre de 7 : EXPAN U EST, INFO.U, U GIE IRIS, Centrale Nationale, U Etablissement de Paiement, U Logistique, CEVEDE.

Activité des filiales

L'activité des filiales et participations est exposée dans le rapport de gestion consolidé de la plaquette.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Système U Est n'a pas pour objet social d'effectuer de la recherche et du développement.

Dépenses visées aux articles 39-4 et 39-5 du Code Général des Impôts

Un montant de 23 565,41 € a été comptabilisé au titre des amortissements non déductibles des véhicules appartenant à la société.

Affectation du résultat

Il est proposé d'affecter la totalité de la perte au compte report à nouveau.

Report à nouveau

Le report à nouveau s'élèvera en conséquence à un montant de (15 663 770,79) euros.

Composition du Conseil d'Administration

Conformément à l'article 15 alinéa 1 de nos Statuts, le Conseil vous propose de nommer Administrateurs, Messieurs Thierry BOLTZ et Philippe HERRERA, invités permanents au Conseil, pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale à tenir en 2023 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022.



Rapport de gestion

Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants

Le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la société PricewaterhouseCoopers Audit SA, venant à expiration, nous vous proposons le renouvellement dudit mandat pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale à tenir en 2023 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022.

Le mandat de Monsieur Yves NICOLAS, Commissaire aux Comptes suppléant de PricewaterhouseCoopers Audit SA, étant arrivé à expiration, il est décidé son non renouvellement, compte tenu de l'évolution législative n'imposant un commissaire aux comptes suppléant que, lorsque le commissaire aux comptes titulaire est une personne physique.

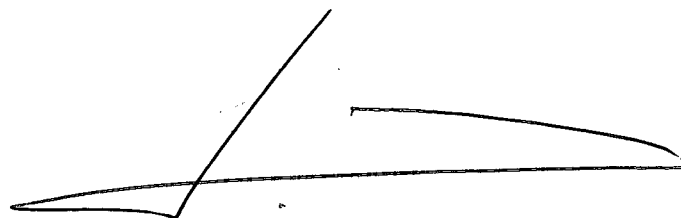
Le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de Monsieur Jean FOLTZER, venant à expiration, il est proposé que ledit mandat ne soit renouvelé qu'à la seule condition du rejet, par l'Assemblée Générale Extraordinaire, des résolutions relatives au projet d'Apport partiel d'Actif par la Société de sa branche complète d'activité de support du développement commercial au bénéfice des magasins associés au profit de Système U Centrale Nationale. En effet, si le projet d'apport partiel d'actif est approuvé, SYSTEME U Est sera exonérée d'établir des comptes consolidés et ne sera plus assujettie à l'obligation de nommer deux commissaires aux comptes.

Le mandat de la société AUDITEX, Commissaire aux Comptes suppléant de Monsieur Jean FOLTZER étant également arrivé à expiration, il est décidé de la même manière son renouvellement, sous la seule condition de non validation du projet d'apport partiel d'actif.

Nous remercions l'ensemble des Associés et Collaborateurs s'étant impliqués dans l'action du groupement pour les efforts déployés tout au long de l'année 2016.

Le Conseil d'Administration

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire



CINQUIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale Ordinaire affecte le résultat déficitaire au compte report à nouveau.

SYSTEME U CENTRALE REGIONALE EST
Société anonyme coopérative de commerçants détaillants
à capital variable
Siège : 43 rue Eugène Ducretet - 68200 MULHOUSE
RCS Mulhouse : 946 051 018

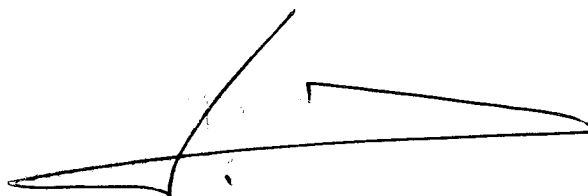
**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 29 JUIN 2017**

...

CINQUIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale Ordinaire affecte le résultat déficitaire au compte report à nouveau.

Cette résolution est adoptée par 183 voix « pour », 2 voix « contre » et 4 « abstention ».

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a diagonal line crossing it from the bottom left to the top right, and a small vertical tick mark below the horizontal line.